

Droit devant

Rapport annuel 2017 ► 2018



MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE

Canada

➤ À propos du Musée

C'est une nouvelle ère qui s'est ouverte pour les droits de la personne avec l'inauguration du Musée canadien pour les droits de la personne à l'automne de 2014. En exposant et en célébrant des événements survenus au Canada et ailleurs dans le monde, le Musée stimule la réflexion, le dialogue et l'action. Bref, le Musée favorise des rencontres inspirantes autour des droits de la personne.

Situé là où se croisent de grandes rivières et des cultures historiques à Winnipeg, au cœur du Canada, le Musée se veut un lieu d'espoir et d'optimisme, un lieu qui incite les gens de tous les horizons à s'identifier à une cause beaucoup plus grande qu'eux et à prendre conscience du fait qu'il est de leur propre intérêt de bâtir un monde meilleur.

ISSN 1925-7481 (Imprimé)

ISSN 1925-749X (En ligne)

Rapport annuel (Musée canadien pour les droits de la personne. Imprimé)

Musée canadien pour les droits de la personne – Périodiques

Droits de l'homme (Droit international) – Musée – Canada – Périodiques

Musées – Canada – Périodiques

Musées – Manitoba – Winnipeg – Périodiques

Photo de couverture : MCDP, Aaron Cohen

Photo de la couverture arrière : MCDP, Aaron Cohen



➤ Contenu

Avant-propos	03
Message de la présidente du Conseil d'administration	04
Message du président-directeur général	06
Moments forts	08
Gouvernance de la Société	16
Revue de l'année	20
Rapport de gestion	54
États financiers	
Responsabilité de la direction	59
Rapport de l'auditeur indépendant	60
États financiers	62
Notes complémentaires	66



À gauche : MCDP, Aaron Cohen
À droite : MCDP, Thomas Fricke

➤ Avant-propos

1 Regarder en avant

Au cours des 12 derniers mois, le Musée canadien pour les droits de la personne a renforcé sa vocation de lieu de réflexion, de dialogue et d'éducation sur les droits de la personne grâce à de nouvelles expositions, de nouveaux programmes, de nouveaux partenariats et des événements spéciaux.

2 En marche avant

Le Musée a contribué à faire progresser la conversation sur plusieurs questions importantes, y compris la crise mondiale des personnes réfugiées et les droits des personnes LGBTTTQ*. De nouvelles expositions ont abordé les grands débats et enjeux qui ont été au cœur de la conversation sur les droits et libertés, la justice et l'égalité au Canada. Grâce à des programmes publics comme la série de conférences du président et la série sur les excuses officielles du gouvernement, des gens sur place, en ligne et dans certaines villes du pays se sont engagés dans un dialogue constructif qui peut susciter une réflexion plus profonde et inciter les gens à agir concrètement.

3 Occuper l'avant-scène

On se tourne de plus en plus vers le Musée pour obtenir de l'information fiable et des histoires captivantes à propos des droits de la personne. Le Musée est souvent sollicité pour parler de ses approches novatrices et de son expertise dans l'utilisation de la technologie numérique pour raconter des histoires, faire de l'éducation et concevoir des expositions. Des membres de la direction du Musée ont fait des présentations à des dizaines de congrès et forums partout dans le monde et le Musée continue à attirer des congrès axés sur les droits de la personne. En 2017, le Musée a renforcé la position qu'il occupe parmi les destinations de choix, ayant franchi le seuil de un million de personnes venues visiter ses expositions.

4 Aller de l'avant

Comme le Canada soulignait en 2017 le 150^e anniversaire de la Confédération, quatre nouvelles expositions invitaient les gens de tous âges à se pencher sur le passé afin de mieux comprendre le présent et de pouvoir bâtir un avenir meilleur. Grâce à des programmes scolaires et des partenariats avec des universités locales, on a exploré les thèmes de la réconciliation, de la diversité et de l'inclusion, de l'environnement et de la jeunesse, incitant les élèves, les étudiants et les étudiantes à rendre le monde meilleur ici et maintenant, et pour les générations futures.

Photo : MCDP, Aaron Cohen

➤ Message de la présidente du Conseil d'administration



En quelques années seulement, le Musée canadien pour les droits de la personne a commencé à avoir un impact sur les Canadiens et les Canadiennes en créant un lieu voué à l'éducation, au dialogue et à la discussion au sujet des droits de la personne.

Cet impact se fait d'abord sentir à Winnipeg. Le Musée a transformé

le paysage de la ville et lui donne une réputation de carrefour mondial de l'éducation sur les droits de la personne. Plus important encore, le Musée provoque la réflexion et la discussion au sujet des droits de la personne parmi un auditoire vaste et varié, et ce, tant sur place qu'en ligne.

Le Musée a franchi le seuil de un million de visiteurs et de visiteuses en 2017. C'est un jalon important pour tout musée, mais nous voyons plus grand et sommes déterminés à rayonner dans tout le pays. Comme preuve de notre détermination à amplifier notre portée pour qu'elle soit réellement nationale, nous avons organisé deux événements en Colombie-Britannique, et d'autres à Ottawa, Toronto et Montréal, et nous continuons à élargir notre présence sur la scène numérique.

Nous sommes en pleine transition entre l'ouverture et le plein fonctionnement, une étape passionnante de notre développement, mais qui compte aussi son lot de difficultés.

Le Conseil d'administration et l'équipe de direction continuent à mettre en place des politiques, des procédures et des systèmes propices à une saine gestion et à un cadre de responsabilisation cohérent, et à les améliorer : attentes et objectifs clairs; chaîne de responsabilité clairement définie;

transparence dans l'application – et le respect – des règles; culture fondée sur l'intégrité et le respect.

L'an dernier, le Bureau du vérificateur général du Canada a réalisé un examen spécial du Musée. Les résultats de cet examen sont utiles et nous éclairent. Le Conseil d'administration et l'équipe de direction sont déterminés à utiliser l'information contenue dans le rapport du vérificateur général pour perfectionner les pratiques du Musée. Nous avons d'ailleurs commencé à appliquer les recommandations contenues dans le rapport au sujet de nos processus relatifs à la gestion des expositions et des programmes.

De plus, nous rédigeons et révisons des politiques qui guident la recherche, les expositions, les collections et la programmation et définissons les procédures et normes connexes afin de maintenir une approche cohérente.

Depuis que l'examen spécial a été réalisé, l'un des grands facteurs de risque souligné par le vérificateur général – l'incertitude financière – a été résolu. En effet, nous sommes reconnaissants envers le gouvernement du Canada, qui a accordé une aide supplémentaire de 35 millions de dollars pour soutenir le Musée dans ses opérations au cours des six prochaines années. Annoncé dans le Budget de 2018, ce montant aidera à éponger la réduction prévue de 35 millions de dollars en crédits parlementaires, réduction découlant du fait que le Musée avait demandé qu'une partie de ses crédits de base soient transférés en 2012-2013, afin de pouvoir terminer la construction de l'édifice. La réduction des crédits aurait entraîné un grave déficit et nous aurait obligés à réduire considérablement nos activités. Nous sommes heureux que le gouvernement du Canada en ait pris conscience et lui témoignons toute notre gratitude pour cette aide déterminante.

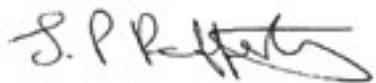
J'aimerais rendre ici hommage à mes collègues du Conseil d'administration pour leur dévouement au Musée. Je remercie particulièrement Anthony Dale, Lisa Pankratz et Deena Spiro, qui ont terminé leur mandat au Conseil.

Vous avez apporté une contribution judicieuse et respectueuse. Nous n'oublierons jamais votre passion pour le Musée et nous savons que vous demeurerez des ambassadeurs des droits de la personne.

Le Conseil d'administration aimerait aussi exprimer ses sincères remerciements à John Young, président-directeur général, à l'équipe de direction du Musée, aux membres du personnel, aux donateurs et donatrices et aux bénévoles, sans qui nous ne pourrions nous acquitter de notre mandat.

Nous sommes fiers de ce que le Musée a accompli au cours de la dernière année et sommes déterminés à appliquer les pratiques exemplaires reconnues dans le domaine de la gouvernance des sociétés, voire à les excéder, dans notre avancée vers la création d'un monde meilleur.

La présidente du Conseil d'administration,



J. Pauline Rafferty

À gauche : MCDP, Thomas Fricke

À droite : MCDP, Aaron Cohen



➤ Message du président-directeur général



En jetant un regard rétrospectif à 2017, je suis frappé par le fait qu'en quelques années seulement, l'identité que nous avons forgée a pris racine et ne passe pas inaperçue, ni ici au pays ni ailleurs dans le monde. Le Musée canadien pour les droits de la personne est de plus en plus reconnu comme un lieu où l'on peut mieux comprendre qui nous sommes en tant que Canadiens et Canadiennes, et

la direction que nous souhaitons suivre ensemble.

Nous continuons à attirer l'attention des médias du monde entier. Depuis son ouverture, le Musée a fait l'objet de plus de 17 000 reportages dans les médias et, depuis avril 2016, il a accueilli plus de 160 journalistes touristiques du Canada et d'ailleurs. Pour le Musée, c'est là l'occasion de jouer un rôle de premier plan et de soulever les enjeux importants liés aux droits de la personne, en les portant à l'attention du public de manière à nourrir la conversation sur les droits de la personne, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Un exemple récent de l'attention médiatique dont profite le Musée est le dévoilement du nouveau billet de 10 \$ où figurent, au recto, Viola Desmond, et, au verso, le Musée. L'histoire de courage, de résistance et de revendication de Viola est mise en lumière dans notre galerie Les parcours canadiens et touche nos visiteurs et visiteuses, qui sont nombreux à découvrir pour la première fois la lutte de Viola pour les droits civils. Nous sommes reconnaissants à la Banque du Canada d'avoir choisi l'histoire de Viola pour orner un billet de banque, et nous sommes honorés qu'une image emblématique du Musée figure aussi sur le billet. L'attention supplémentaire que nous recevons ainsi ne pourra que contribuer à mieux faire connaître cette importante histoire et le Musée à la population canadienne.

De plus, le Musée se taille une réputation internationale dans le monde culturel, dans les cercles mondiaux de l'architecture et du design, et en ce qui concerne le discours sur les droits de la personne.

En mars se tenait une conférence sur les droits de la personne et la corruption dans les Amériques organisée par Affaires mondiales Canada. Ce congrès d'une demi-journée pavait la voie à la participation du Canada au Sommet des Amériques à Lima, au Pérou, en avril. En septembre 2018, le Musée accueillera la conférence annuelle de la Federation of International Human Rights Museums. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux indices que le Musée est de plus en plus respecté sur la scène internationale.

Les intervenants et les groupes communautaires expriment le désir constant de collaborer avec nous et considèrent de plus en plus le Musée comme un partenaire de choix.

Le fait que l'identité du Musée ait acquis une telle fermeté en si peu de temps témoigne de la vision du Conseil d'administration et de la détermination de ses membres à faire en sorte que le Musée réalise son mandat. Merci aux membres du Conseil d'administration pour leur expertise et leur sagesse.

Comme vous le constaterez à la lecture du présent rapport, ce fut une année bien remplie pour le Musée. Tout au long de l'année, nous avons offert à la population canadienne et aux gens d'ailleurs de nombreuses occasions de participer aux activités organisées dans le cadre de Canada 150 : expositions ou programmes publics, nouveaux programmes scolaires, grands événements.

Le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne était un motif de célébration mais, pour bien des gens parmi les Autochtones, c'était plutôt un douloureux rappel d'une relation coloniale abusive établie bien avant la naissance de la Confédération et qui se perpétue encore aujourd'hui.



En tant que Musée qui cherche à nourrir la conversation au sujet des droits de la personne, nous avons été mis au défi de trouver des angles d’approche originaux pour aborder de manière significative les perspectives autochtones à ce sujet.

Canada 150 nous a aussi donné l’occasion d’enrichir la mémoire collective des Canadiens et Canadiennes. Il y a une génération, combien d’entre nous, à l’extérieur des communautés autochtones, reconnaissaient ce qui s’est produit dans les pensionnats indiens comme étant un génocide? Il y a dix ans seulement, c’était encore une conversation qui se limitait aux cercles des militants et militantes et des universitaires. Aujourd’hui, de plus en plus de gens au Canada apprennent la vérité et de plus en plus de voix se joignent au dialogue en tant que partenaires qui comprennent que, si elle n’est pas ancrée dans la vérité, la réconciliation n’est pas possible.

Pour être un véritable partenaire dans la réconciliation, le Musée doit être un lieu d’éducation, de réflexion et de dialogue respectueux au sujet des droits de la personne. C’est au cœur même de notre mandat. Nous aspirons à jouer notre rôle pour faire progresser ce dialogue.

En 2017-2018, nous avons restructuré notre relation avec les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne, l’aile philanthropique du Musée. Les Amis sont une part vitale de l’histoire du Musée. Ils ont accompli un travail remarquable et nous leur sommes reconnaissants. Nous sommes très heureux d’accueillir leur nouvelle directrice générale, Mena Gainpaulsingh, qui nous guidera dans notre recherche de financement pour ce prochain chapitre de notre histoire que nous écrivons ensemble.

J’aimerais remercier nos nombreux partenaires, collaborateurs et donateurs. Ce sont tous et toutes des ambassadeurs passionnés du Musée qui soutiennent généreusement notre travail et nous aident à atteindre nos objectifs. Merci au gouvernement du Canada pour les récentes nominations

au Conseil d’administration et pour sa contribution généreuse au Musée. Nous nous réjouissons à l’idée de poursuivre notre collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial et avec l’administration municipale.

Enfin, j’aimerais exprimer ma profonde gratitude aux membres du personnel et aux bénévoles du Musée qui s’efforcent de réaliser notre mandat au quotidien. Le succès est une affaire d’équipe et nous ne pourrions aller de l’avant sans votre engagement et votre travail assidu.

Je suis très enthousiaste devant les possibilités qui s’ouvrent à nous alors que nous travaillons ensemble pour découvrir qui nous sommes et la direction que nous suivons!

Merci. Thank you. Miigwetch.

Le président-directeur général,

John Young



À gauche : MCDP, Thomas Fricke

À droite : MCDP, Lindsay Winter

➤ Moments forts

➤ Un pas de plus

Pour les droits civils et pour la mémoire collective

« J'étais sans voix... Ma famille aurait trouvé ça bien que je n'aie rien à dire! », plaisante Wanda Robson quand on lui demande quelle a été sa réaction quand elle a vu pour la première fois le nouveau billet de 10 \$ où figure sa sœur Viola Desmond, dont l'attitude de défi contre la ségrégation raciale fait aussi l'objet d'une exposition dans la galerie Les parcours canadiens du Musée. Le nouveau billet accorde aussi une place importante à une image du Musée canadien pour les droits de la personne et à d'autres symboles de la quête incessante du Canada pour les droits et les libertés. Le nouveau billet de banque a été dévoilé le 8 mars 2018 lors de deux événements tenus simultanément à Halifax et à Winnipeg, au Musée, où des représentants et représentantes élus, des leaders de la communauté, des donateurs et donatrices du Musée, des bénévoles et des membres du personnel se sont rassemblés près de l'exposition sur Viola Desmond. Sur une note plus sérieuse, Wanda Robson ajoute : « Ce nouveau billet de 10 \$ rappellera aux Canadiens et Canadiennes que Viola s'est investie pour défendre ses droits. L'action d'une seule femme peut vraiment faire changer les choses. »

« Ce nouveau billet de 10 \$ rappellera aux Canadiens et Canadiennes que Viola s'est investie pour défendre ses droits. L'action d'une seule femme peut vraiment faire changer les choses. »



Photo : MCDP, Lindsay Winter



» Donner au suivant

L'histoire d'un Canadien

« C'est très difficile de décrire [ce que c'est qu'] être un réfugié, n'être personne. » Ali Duale a relevé le défi, racontant l'adversité qu'il a rencontrée dans un camp de réfugiés où il a passé sept ans avec sa famille, puis leur installation à Halifax. Ali est l'un des sept Canadiens et Canadiennes qui ont raconté comment ils ont surmonté diverses situations où leurs droits fondamentaux étaient bafoués, dans le cadre de l'exposition *Notre Canada, mon histoire*, l'une des quatre expositions que le Musée a présentées sur le thème de Canada 150. « Ce pays m'a donné une deuxième chance, dit-il. J'ai l'intention de redonner à la communauté. » Le parcours inspirant d'Ali a touché le cœur des Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays, y compris le premier ministre Justin Trudeau, qui a tenu à lui téléphoner après avoir appris son histoire. La capsule d'Ali Duale a été l'une des publications du Musée les plus partagées sur les médias sociaux et a donné lieu à plusieurs reportages dans les médias de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs au pays.

« Ce pays m'a donné une deuxième chance. J'ai l'intention de redonner à la communauté. »

Photo : MCDP, Jessica Sigurdson

➤ Cultiver l'avenir

Semer les graines de l'espoir

Travailler la terre pour mieux se rapprocher comme êtres humains. Pour Damon Johnston, le nouveau jardin communautaire du Musée représente un petit pas dans la bonne direction pour améliorer les relations entre les Canadiens et Canadiennes autochtones et non autochtones « en créant de véritables liens, en se rassemblant dans des lieux sains pour pouvoir vraiment apprendre à se connaître et à s'apprécier les uns les autres ». Le Musée a collaboré avec le Council for Aboriginal Human Resources Development (CAHRD) pour créer le jardin circulaire, divisé en quatre sections, rappelant une roue de médecine traditionnelle. Des jeunes du programme d'horticulture du CAHRD ont semé du maïs, des courges et des herbes traditionnelles, et ont entretenu le jardin. L'accès à des produits abordables est une grande difficulté pour les communautés autochtones, ajoute Damon, président du Conseil autochtone de Winnipeg et membre du conseil consultatif autochtone permanent du Musée. « Le jardin est en quelque sorte un projet pilote que l'on pourrait reprendre ailleurs, dans d'autres communautés des Premières Nations du Manitoba ».

« Le jardin est en quelque sorte un projet pilote que l'on pourrait reprendre ailleurs, dans d'autres communautés des Premières Nations du Manitoba ».

Photo : MCDP, Rhea Yates



➤ Les droits en images

L'expérience canadienne des droits de la personne en photos

L'une des choses que Melanie Gray aime particulièrement de la photographie, « c'est la possibilité de raconter une histoire sans prononcer le moindre mot ». Pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada, nous avons créé une exposition avec la participation active de la population. L'exposition *Points de vue* est entièrement composée de photographies soumises par des membres de la population canadienne. Un jury a sélectionné 70 photographies qui illustrent notre vision et notre expérience des droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde, à cette étape importante de notre histoire. La photo que Melanie Gray a prise de jeunes filles dansant dans un pow-wow a remporté le prix Choix du public. Intitulée « La prochaine génération », la photo illustre la résilience des peuples autochtones, selon cette photographe amateur : « C'était interdit de faire ça. Les potlachs étaient interdits, les pow-wow étaient interdits, on nous a enlevé notre culture et notre langue. Alors, cette danse est à la fois un symbole d'espoir et un témoignage de ce qui s'est passé. »

« Une des choses que j'aime particulièrement de la photographie, c'est la possibilité de raconter une histoire sans prononcer le moindre mot. »

Photo : MCDP, Melanie Gray



➤ Sous le signe du changement



200 ans d'American Sign Language

Lorsqu'il allait à l'école, Rick Zimmer, atteint de surdit ,  tait forc  d'essayer de parler et on le punissait quand il communiquait par le seul moyen qu'il connaissait – le langage sign . « Ce n'est qu'adulte que j'ai appris que ce langage avait un nom », explique Rick Zimmer. Ce nom est l'American Sign Language (ASL) et l'ann e 2017 marquait les 200 ans de sa cr ation. Le 17 mai, le Mus e canadien pour les droits de la personne s'est associ    la Manitoba Cultural Society of the Deaf et   la Manitoba Association of Visual Language Interpreters pour tenir une journ e de f te. Rick Zimmer, aujourd'hui responsable des  tudes pour les personnes sourdes et l'interpr tation ASL-anglais au coll ge Red River de Winnipeg, a racont  son histoire : « J'avais l'impression qu'on m'enlevait ma langue et il m'a fallu beaucoup de temps avant de me rendre compte que je pouvais d noncer cela. » La journ e comprenait des pr sentations faites par des  tudiantes et des  tudiants sourds, des contes racont s en ASL et un spectacle du groupe 100 Decibels: A Deaf Mime Troupe.

« J'avais l'impression qu'on m'enlevait ma langue et il m'a fallu beaucoup de temps avant de me rendre compte que je pouvais d noncer cela. »



➤ Poursuivre la conversation

Des survivants et survivantes de génocides se rencontrent au Musée

« Lorsque nous abordons des sujets difficiles, qu'ils appartiennent au passé ou au présent, il y a toujours matière à controverse, fait remarquer John Young, président-directeur général. Dans un dialogue, tout le monde peut participer et raconter ses expériences, parler de ses souvenirs, faire connaître ses points de vue sans craindre de se voir réduit au silence. » Le Musée a organisé plusieurs événements l'an dernier pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de parler des droits de la personne. En avril, mois national de la sensibilisation au génocide et de la prévention des génocides, des survivants et survivantes du génocide contre les Tutsis au Rwanda et leur famille ont raconté leur expérience, présenté leur point de vue et la façon dont ils essaient de parvenir à la guérison, aux côtés de survivants et survivantes du système des pensionnats indiens et du génocide arménien. Dans ces trois cas, les survivants et survivantes ont dû lutter contre la marginalisation, les préjugés et le traumatisme persistant qui se répercute sur leurs enfants et petits-enfants. La soirée a donné lieu à une conversation enrichissante; ce fut un forum unique où des gens de divers horizons ont pu se parler et apprendre les uns des autres.

« Dans un dialogue, toutes les voix peuvent se faire entendre, et tout le monde peut raconter ses expériences, parler de ses souvenirs, faire connaître ses points de vue sans craindre de se voir réduit au silence. »

Photo : MCDP, Lindsay Affleck

➤ Apprentissage évolutif

La force du partage

« Les sans-abris sont des gens paresseux. » C'était là l'hypothèse d'un groupe de garçons de 8e année qui commençaient un projet au sujet de l'itinérance pour une soirée consacrée aux droits de la personne dans une école de Winnipeg. Mais après s'être penchés sur certaines causes premières de l'itinérance et avoir fait du bénévolat à la mission Siloam, ils en sont venus à une tout autre conclusion. Pour Graham Lowes, le premier éducateur-résident du Musée, cette évolution est éloquente. « Je me rends compte que les ressources que nous créons ont un effet non seulement sur les élèves, mais aussi sur d'autres personnes qui sont aux prises avec une injustice. » Graham est chargé de veiller à l'élaboration de programmes éducatifs pour les jeunes au sujet des droits de la personne, sur place et en ligne. Ce faisant, il crée des liens entre le Musée et les divisions scolaires publiques afin de renforcer l'éducation aux droits de la personne. « Auparavant, je créais des ressources pédagogiques qui ne touchaient que ma classe. Maintenant, elles pourraient toucher les enfants de tout le pays, et même d'ailleurs dans le monde. »

« Je me rends compte que les ressources que nous créons ont un effet non seulement sur les élèves, mais aussi sur d'autres personnes qui sont aux prises avec une injustice. »



À gauche : MCDP, Ruth Bonneville

À droite : MCDP, Douglas Little



➤ Gouvernance de la Société

➤ Mandat

« Explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. »

Le MCDP est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* et soumise au régime de contrôle et de responsabilité établi en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

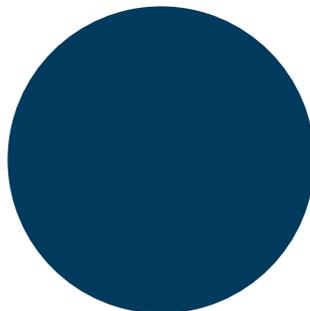
Le Musée doit aussi se conformer à une série de dispositions contenues dans d'autres lois, notamment la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, le *Code criminel*, la *Loi sur les langues officielles*, et le *Code canadien du travail*.

➤ Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur les musées*, le MCDP est dirigé par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par le ministre du Patrimoine canadien, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Indépendant de l'équipe de direction du Musée, le Conseil assure l'orientation stratégique et la supervision de la société d'État. Il relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Les attributions du Conseil d'administration et de ses comités sont définies dans les règlements et le mandat du Musée. La *Loi sur les musées* confère la responsabilité de la gestion quotidienne du Musée au président-directeur général ou à la présidente-directrice générale. L'équipe de direction gère les activités quotidiennes du Musée et veille à sa viabilité à long terme et à la réalisation de ses objectifs.

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2017-2018, soit cinq fois en personne et une fois en télé-conférence.



Le Conseil est appuyé par cinq comités permanents.

Le **Comité de vérification et de gestion du risque** a pour mission de surveiller l'exécution par le Musée de ses obligations découlant de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le respect des normes d'intégrité et de conduite, l'établissement de rapports financiers, ainsi que la gestion du risque et les contrôles internes. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2017-2018. Il est composé de : Lisa Pankratz (présidente), Jeannette Acheson, Margaret Vandenberg, Pauline Rafferty et Gail Asper.

Le **Comité des finances**, nouveau comité permanent établi en décembre 2017, est chargé de surveiller la direction du Musée et la tenir responsable de l'établissement des budgets, de la planification financière et des pratiques d'approvisionnement, et d'aider le CA à faire le suivi du rendement de la Société par rapport aux plans stratégiques à court terme et long terme, et par rapport aux cibles annuelles de rendement. Ces fonctions faisaient auparavant partie des responsabilités du Comité de vérification et de gestion du risque. Ce nouveau comité s'est réuni une fois en 2017-2018. Il est composé de Lisa Pankratz (présidente), Jeannette Acheson, Margaret Vandenberg, Pauline Rafferty et Gail Asper.

Le **Comité des ressources humaines et de la gouvernance** aide le Conseil d'administration à remplir ses obligations à l'égard des ressources humaines, de la rémunération, de la planification de la relève et de l'évaluation du rendement du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale. Il est également chargé de mettre en place et de superviser des processus liés à la gouvernance du Conseil, à son efficacité, à la formation et au développement des compétences ainsi qu'à la nomination des membres. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2017-2018. Il est composé de : Anthony Dale (président), Jeannette Acheson, Lindy Ledohowski, Deena Spiro et Margaret Vandenberg.

Le **Comité des programmes du Musée** est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations relatives à la réalisation de la vision et de la mission du Musée, ainsi que de son mandat, tel qu'il est défini dans la *Loi sur les musées*. Le rôle principal du comité est d'évaluer l'administration et la gestion des programmes du Musée, y compris les programmes publics et éducatifs ainsi que les programmes liés aux expositions principales, itinérantes et temporaires, des collections, du programme d'histoire orale, du programme de recherche, du programme d'évaluation du Musée et des programmes de mobilisation communautaire. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2017-2018. Il est composé de : Lindy Ledohowski (présidente), Gail Asper, Lisa Pankratz, Pauline Rafferty et Deena Spiro.

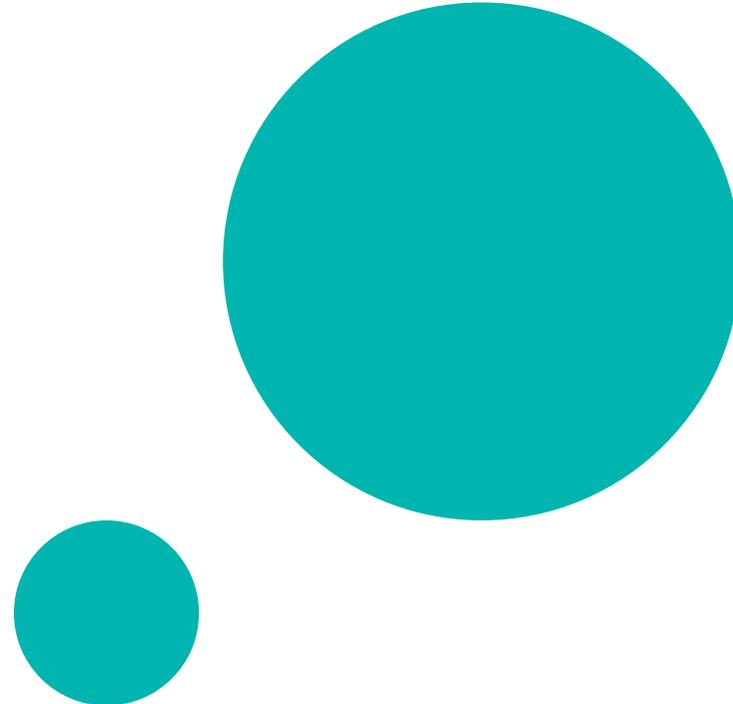
Le **Comité exécutif** a obtenu par délégation le pouvoir de prendre les décisions entre les réunions du Conseil d'administration en cas de besoin dans une situation inhabituelle. Il est composé du président du Conseil et des présidents des comités permanents. Le Comité exécutif ne s'est pas réuni officiellement en 2017-2018. Il est composé de : Pauline Rafferty (présidente), Anthony Dale, Lindy Ledohowski et Lisa Pankratz.

Au fur et à mesure de l'évolution de l'organisation, le Conseil d'administration entretient des rapports de travail efficaces avec la direction du Musée et poursuit ses efforts pour renforcer la structure et la mise en œuvre des activités du Conseil afin d'améliorer l'efficacité et la responsabilisation organisationnelles.

➤ Assemblée publique annuelle

L'assemblée publique annuelle de 2017-2018 du Musée a eu lieu le 21 mars 2018 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Des exposés ont été présentés par Pauline Rafferty, présidente du Conseil d'administration du MCDP, ainsi que par John Young, président-directeur général du Musée, et par Susanne Robertson, chef des opérations financières. Ils ont signalé, entre autres, la situation financière solide du MCDP en soulignant que la question des paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) a été résolue dans le cadre du Budget fédéral de 2016, et qu'un financement additionnel de 35 millions de dollars échelonnés sur six ans a été attribué au Musée dans le Budget fédéral de 2018. On a aussi mentionné l'intérêt accru pour l'exposition sur Mandela à l'approche de son ouverture, prévue à l'été 2018, et on a reconnu et remercié les premiers commanditaires à participer au Programme de commandites du Musée, lancé récemment. Parmi les autres faits saillants, les porte-paroles du Musée ont aussi fait valoir que le Musée est honoré de figurer sur le nouveau billet de banque vertical de 10 \$, qui célèbre Viola Desmond, pionnière canadienne des droits civils.



Conseil d'administration



Présidente
J. Pauline Rafferty
Colombie-Britannique
14 décembre 2017 –
13 décembre 2021



Administrateur
Wilton Littlechild, Ph. D.
Alberta
26 août 2008 –
16 décembre 2017*



Administratrice
Margaret S. Vandenberg
Colombie-Britannique
5 février 2015 – 4 février 2019



Administratrice
Lindy Ledohowski, Ph. D.
Ontario
15 mars 2011 – 14 mars 2019



Administratrice
Lisa M. Pankratz
Colombie-Britannique
19 juin 2009 – 31 mars 2018



Administratrice
Gail Asper, O.C., O.M., LL.D.
Manitoba
26 août 2008 – 11 mars 2022



Administratrice
Jeannette Acheson
Manitoba
18 juin 2015 – 17 juin 2019



Administrateur
Anthony John Dale
Ontario
6 juin 2013 – 30 mai 2018



Administratrice
Deena Spiro
Ontario
31 mai 2012 – 30 mai 2018

*Les membres du Conseil d'administration restent en fonction jusqu'à ce qu'une nomination ait lieu.

Composition des comités

Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Anthony Dale (président)
Lindy Ledohowski
Margaret Vandenberg
Jeannette Acheson
Deena Spiro

Comité des programmes du Musée

Lindy Ledohowski (présidente)
Lisa Pankratz
Gail Asper
Pauline Rafferty
Deena Spiro

Comité de vérification et de gestion du risque / Comité des finances

Lisa Pankratz (présidente)
Jeannette Acheson
Margaret Vandenberg
Gail Asper
Pauline Rafferty

Comité exécutif

Pauline Rafferty (présidente)
Anthony Dale
Lindy Ledohowski
Lisa Pankratz

Cadres de direction



Président-directeur général
John Young, Ph. D.



Chef des opérations financières
Susanne Robertson, C. A.



Secrétaire de la Société
Lisanne Lambert, LL. B.



➤ Revue de l'année

Droit devant. Au premier abord, ce choix de mots pourrait surprendre pour décrire une année où l'on s'est attaché à revisiter 150 ans de droits de la personne au Canada. Et pourtant, ce concept de progression correspond exactement au rôle du Musée canadien pour les droits de la personne : un lieu de réflexion, de dialogue et d'éducation au sujet de la façon dont les droits de la personne peuvent constituer un moteur de changement. Oui, nous examinons le passé, mais nous sommes résolument tournés vers l'avenir.

Le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne a donné au Musée l'occasion d'examiner notre histoire en focalisant sur les préoccupations contemporaines au Canada, et de nourrir la discussion sur la façon dont on peut rendre le monde meilleur aujourd'hui et pour les générations à venir.

Le Musée a aussi contribué à faire avancer la conversation au sujet de plusieurs enjeux importants, comme les droits des réfugiés et réfugiées, les droits des LGBTQ*, les droits des peuples autochtones, et d'autres encore. Signe du progrès réalisé au cours de la dernière année, le Musée est de plus en plus reconnu comme source fiable d'information sur les droits de la personne et comme destination de choix pour les élèves, les étudiants et étudiantes, les chercheurs et chercheuses et les touristes du monde entier, ce qui a poussé de nombreuses organisations à conclure un partenariat enrichissant avec le Musée.

Grâce à ses expositions, ses activités spéciales et ses programmes publics et scolaires, le Musée a donné aux visiteurs et aux visiteuses la possibilité de mieux comprendre leur présent et de participer au projet de construire des lendemains meilleurs.

Photo : MCDP, Aaron Cohen

1 Regarder en avant

« **Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter.** »

—George Santayana

Tandis que le pays soulignait les 150 ans de la Confédération canadienne, le Musée invitait le public à renforcer sa compréhension de l'histoire des droits de la personne au Canada. Si l'on veut imaginer une voie à suivre pour les 150 prochaines années, il faut examiner notre passé – surtout ses moments sombres – à la lumière du jour. Oser regarder en face les chapitres difficiles de notre histoire ne pourra que nous rendre plus forts. C'est la seule façon pour que nous puissions progresser ensemble, en tant que nation.

Cela peut être difficile, mais c'est essentiel pour cultiver une mémoire collective. En prenant un moment pour se rappeler et en nous rassemblant dans des lieux comme les musées et les monuments commémoratifs, on transforme le passé pour en faire une part vivante du présent.

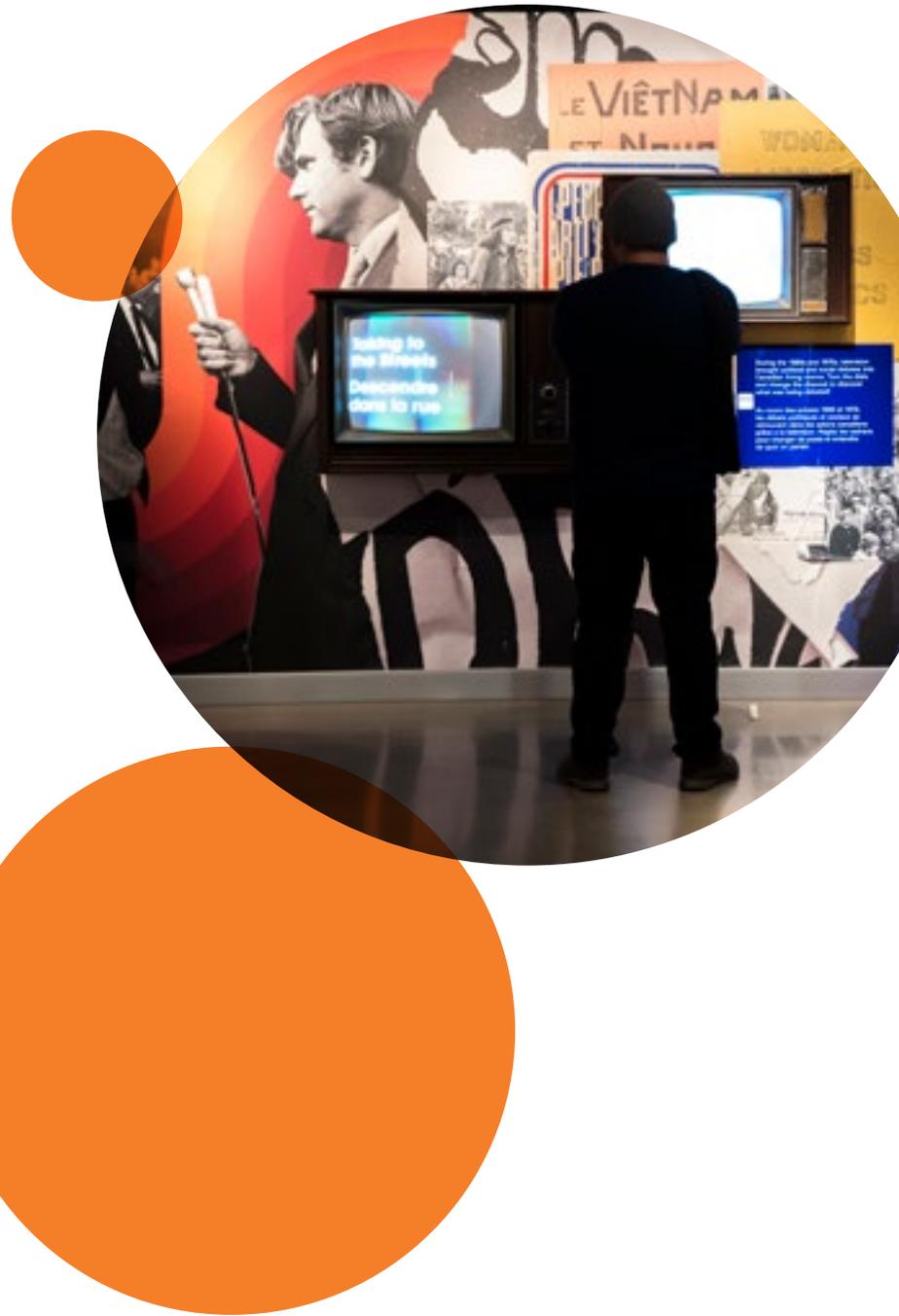


Photo : MCDP, Aaron Cohen

➤ Canada 150

En 2017, le Musée a présenté quatre expositions sur le thème de Canada 150, chacune portant sur la Confédération et des histoires liées aux droits de la personne au Canada, mais sous un angle différent, afin de souligner la diversité des points de vue qui ont forgé les expériences canadiennes.

Dans l'exposition *1867 : Rébellion & Confédération*, présentée de décembre 2016 à mai 2017, on invitait les visiteurs et les visiteuses à découvrir les racines de la démocratie canadienne et à être témoins des luttes historiques qui ont contribué à concrétiser une partie de nos libertés et droits fondamentaux. L'exposition réunissait une collection unique d'objets pour raconter l'histoire de la Confédération canadienne, qui comprenait notamment des vestiges d'objets retrouvés dans les cendres de l'incendie de l'édifice du Parlement en 1849 à Montréal, l'épée de Cuthbert Grant, un important chef métis des débuts du Manitoba, et le journal intime de Mercy Coles, qui accompagnait son père dans les conférences qui ont mené à la naissance de la Confédération.

Notre musée a adapté cette exposition créée par le Musée canadien de l'histoire, à Gatineau, pour y inclure les répercussions de l'immigration, de l'expansion des colonies et des politiques coloniales sur les nations autochtones présentes. En fait, l'un des grands fils conducteurs que le Musée a suivis pour établir ses expositions, sa programmation et ses événements soulignant le 150^e anniversaire de la Confédération a été de donner une voix aux nombreuses personnes laissées pour compte dans les débats entourant la Confédération, que ce soit les peuples autochtones, les femmes ou autres.

Dès le départ, les commissaires d'exposition ont adopté un mode d'approche qui présente le lien entre l'histoire de la création et de l'évolution du Canada et les histoires des peuples autochtones, y compris les histoires de violation des droits des Autochtones. Nous avons ainsi créé différents espaces dans nos expositions et dans nos programmes



Photo : MCDP, Jessica Sigurdson

pour illustrer ce lien, certains provenant des peuples autochtones ou les concernant, d'autres centrés sur les politiques que le gouvernement du Canada a appliquées aux peuples autochtones.

Si les histoires sont essentielles à la vision de notre Musée, l'écoute l'est tout autant. Le Musée a donc écouté les communautés autochtones et collaboré avec elles pour créer un espace pour leurs histoires passionnantes au sujet des divers moyens qu'elles ont employés depuis 150 ans pour affirmer leurs droits devant de nombreuses violations, dont certaines perdurent. Le Musée a aussi collaboré avec de nombreux autres groupes communautaires et différents partenaires pour les aider à raconter leurs histoires liées aux droits de la personne.

De cette écoute est née l'exposition *Cheminements : Les droits au Canada depuis 150 ans*, présentée de novembre 2017 au printemps 2019, dans la

galerie Expressions, appuyée par la fondation et la famille Richardson, au niveau 6. L'exposition présente un aperçu de 150 ans d'histoire des droits de la personne au Canada et explore les grands débats et enjeux qui ont été au cœur de l'évolution de la conversation au Canada sur les droits et libertés, la justice et l'égalité.

Les gens sont invités à faire un saut dans le passé grâce à une expérience multimédia comprenant une antique « lanterne magique » qui projette des images statiques sur un mur, et dans une expérience interactive avec médias numériques comportant des hologrammes et une robe « intelligente ». L'exposition permet aux gens d'entrer en contact avec l'histoire en tournant les boutons d'une radio pour écouter des émissions historiques, en regardant des entrevues d'histoire orale et de courts films, ou en interagissant avec une mosaïque activée par le son qui présente des œuvres d'art et des perspectives de jeunes Autochtones.



Photos : MCDP, Aaron Cohen

L'exposition *Cheminevements : Les droits au Canada depuis 150 ans* est un jalon important dans le parcours du Musée vers la vérité et la réconciliation. Pour être un véritable partenaire dans la réconciliation, le Musée doit être un lieu d'éducation, de réflexion et de dialogue respectueux au sujet des droits de la personne. C'est un rôle que le Musée prend très au sérieux.

Au cœur de l'expérience qu'offre le Musée se trouvent des histoires individuelles de tragédie et de désespoir, de célébration et de réalisation, d'espoir et de résilience. Ces récits personnels rendent le concept des droits de la personne plus concret et aident les gens à saisir tous les liens qui existent entre les droits de la personne et leur propre vie.

Pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération, il semblait logique de rassembler des histoires de tout le pays qui donnent un aperçu de certaines des perspectives canadiennes actuelles sur les droits de la personne et d'expériences vécues par des Canadiens et des Canadiennes à cet égard.

L'exposition *Notre Canada, mon histoire*, ouverte le 28 février 2017 dans la galerie Expressions, appuyée par la fondation et la famille Richardson, accueillait les visiteurs et les visiteuses sur place et en ligne pour prendre contact avec Ali, Widia, Kevin, Sylvia, Thomas, Shawn et Mona. Dans une série de films intimes et captivants, ces sept Canadiens et Canadiennes nous font partager les luttes qu'ils doivent mener au quotidien et la façon dont ils surmontent ces difficultés pour jouir pleinement de leurs droits, tout en incitant les autres à leur emboîter le pas dans la défense des droits de la personne.

En présentant ces histoires, le Musée espérait encourager les visiteurs et les visiteuses à forger un lien avec des gens qui luttent pour surmonter des obstacles uniques ou différents des leurs et à découvrir les manières inspirantes dont ils réagissent à ces obstacles.

L'exposition *Notre Canada, mon histoire* invitait aussi les gens à faire partager leur propre histoire au moyen d'une expérience photographique interactive. Les gens pouvaient utiliser des appareils photo à développement instantané mis à leur disposition pour prendre un cliché illustrant leur point de vue, ou encore, prendre un moment pour écrire ce qu'ils pensaient de l'importance de la diversité, de l'inclusion, de l'environnement ou de la réconciliation. Ces photos et ces messages étaient ensuite ajoutés au mur de photos de l'exposition pour que d'autres puissent en prendre connaissance. Un élément numérique permettait d'élargir cette activité aux médias sociaux pour que la conversation se poursuive au-delà des murs du Musée.

La participation active était l'objectif de la 4^e exposition organisée par le Musée dans le cadre de Canada 150. L'exposition *Points de vue* est une exposition nationale de photographies sur les droits de la personne sélectionnées par un jury. Toutes les photos, et les textes personnels qui les accompagnent, ont été soumises par des membres du public. Ainsi, les Canadiens et les Canadiennes ont



fait connaître leur point de vue sur les droits de la personne. Nous avons reçu près de 1 000 photographies au moyen d'un portail en ligne, soit des images incroyablement variées prises partout au Canada qui illustraient les droits de la personne selon quatre grands thèmes : la liberté d'expression, l'inclusion et la diversité, la réconciliation, et enfin, les droits de la personne et l'environnement.

Parmi ces 1 000 photographies, un jury multidisciplinaire en a sélectionné 70, chacune illustrant passion, protestation, famille, amitié, souffrance, lutte, faim ou espoir. Ensemble, les photographies de l'exposition *Points de vue* captent toute une gamme de puissantes histoires liées aux droits de la personne. Elles constituent une mosaïque illustrant la façon dont les Canadiens et les Canadiennes voient les enjeux des droits de la personne dans leur vie, ici au pays ou à l'étranger. Les gens ont aussi fait connaître leur point de vue en votant en ligne ou sur place pour la photographie qui allait remporter le prix Choix du public.

Certaines photographies abordent de front des questions liées aux droits de la personne, qu'il s'agisse du droit à un milieu de travail sécuritaire, de l'importance de la réconciliation, du droit de communiquer dans la langue de son choix, de l'accès aux soins de santé, du droit à un environnement propre et sain, ou encore, du droit à la liberté de religion. D'autres font valoir des histoires où le lien avec les droits de la personne saute moins aux yeux, mais est tout aussi important. Nous espérons que les perspectives illustrées par les photographies exposées dans *Points de vue* inciteront les gens à réfléchir aux droits de la personne sous un angle qu'ils n'avaient pas envisagé auparavant. L'exposition *Points de vue* est maintenant terminée dans la galerie du niveau 1, mais la réflexion et la conversation se poursuivent puisque les photographies peuvent encore être visionnées en ligne.



À gauche : MCDP, Douglas Little

À droite : MCDP, Aaron Cohen

➤ Autres expositions marquantes

En 2017-2018, le Musée a exploré d'autres enjeux liés aux droits de la personne de diverses manières dans ses expositions et sa programmation.

Installée en avril, l'exposition sur les Mémés déchaînées présentée dans la galerie Inspirer le changement, appuyée par Banque Scotia et Waugh Family Foundation, prouve que l'humour peut être un bon moyen de promouvoir les droits de la personne et le militantisme environnemental. Depuis 30 ans, à l'aide de chansons, de costumes, d'accessoires et d'actes de résistance pacifique, les Mémés font la promotion d'un monde viable pour leurs petits-enfants. Le groupe défie aussi les perceptions qu'ont les gens de l'âge, du militantisme et du rôle des grands-mères dans la société. Fondé par 11 femmes de Victoria, en Colombie-Britannique, ce mouvement militant bien particulier a pris de l'ampleur et compte maintenant plus de 100 chapitres en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Les membres du groupe original de Victoria se sont rendues à Winnipeg pour présenter une chanson spéciale à l'occasion de l'ouverture de l'exposition.

Un des ajouts les plus récents de la galerie Les tournants de l'humanité, appuyée par Manitoba Liquor & Lotteries, est l'exposition *Les quatre libertés*. En 1941, pendant la Seconde Guerre mondiale, le président américain Franklin D. Roosevelt décrit quatre libertés fondamentales dont toute personne dans le monde devrait pouvoir jouir : liberté d'expression, liberté de religion, liberté de vivre à l'abri de la peur, et liberté de vivre à l'abri du besoin. Ces quatre libertés présageaient la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui définit un ensemble beaucoup plus vaste de droits et de libertés. Lancée en juin, l'exposition présente des objets qui racontent quatre histoires qui se déroulent dans diverses parties du monde. Elles illustrent l'importance des quatre libertés et les conséquences pour les gens qui en sont privés. Ces histoires disent aussi à quel point les droits et libertés sont fragiles et que, même là où on peut en profiter, il faut



Photo : MCDP, Aaron Cohen

demeurer vigilant si on veut les conserver. L'exposition fait réfléchir les gens aux mesures – grandes ou petites – qu'ils peuvent prendre pour assurer la protection, la promotion et l'amélioration des droits de la personne dans leur propre sphère d'influence.

En septembre 2017, on a consacré une exposition à trois médecins canadiens qui ont risqué leur vie pour aider des gens dans des zones de conflit à divers endroits dans le monde. À l'aide d'images, d'articles personnels et d'instruments médicaux, l'exposition *Médecins canadiens sur le terrain* raconte l'histoire des médecins, Norman Bethune, Lucille Teasdale-Corti et Samantha Nutt. Leur histoire nous rappelle que la médecine est plus qu'une profession; c'est une vocation. Il s'agit d'une des expositions réalisées par le Musée dans le cadre de Canada 150 pour montrer le travail important réalisé par des Canadiens et des Canadiennes pour défendre les droits de la personne. L'exposition sera en montre jusqu'en août 2018.



Photo : MCDP, Ruth Bonneville

En novembre, dans la galerie Les droits aujourd'hui, les gens étaient invités à explorer un sujet important et actuel touchant les droits de la personne dans une exposition éloquente qui montrait aussi la puissance de la jeunesse pour provoquer un changement. Intitulée *Chercher refuge*, l'exposition porte sur la crise mondiale des réfugiés à travers les yeux de deux jeunes garçons, un Syrien de 13 ans qui a survécu à la périlleuse traversée de la Méditerranée, et un jeune garçon de 15 ans, en Espagne, qui s'est senti interpellé et a voulu faire quelque chose. La nouvelle exposition est centrée sur une œuvre d'art créée par Achilleas Souras, 15 ans, à partir de gilets de sauvetage abandonnés sur les plages de l'île de Lesbos, en Grèce par des milliers de migrants et réfugiés, hommes et femmes. Ressemblant à un abri en forme de dôme dans lequel on peut pénétrer en rampant, cette structure a attiré l'attention des gens de partout dans le monde. Cette installation est animée au moyen de deux vidéos émouvantes.

Une exposition connexe, également présentée dans la galerie Les droits aujourd'hui, incite à la réflexion et à la conversation au sujet des demandeurs d'asile au Canada. L'exposition *Rechercher la sécurité* a été préparée par le Musée, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Canada. Au moyen d'entrevues d'histoire orale, d'images et de documents, on y explore l'histoire de personnes venues chercher refuge au Canada. L'exposition lance aussi un appel à l'action aux visiteurs et aux visiteurs de tous les âges. *Chercher refuge* et *Rechercher la sécurité* continuent jusqu'à l'automne 2018.

Photo : MCDP, Aaron Cohen



2 En marche avant

« C’est en écoutant les gens qui font quelque chose que l’on croit ne pas être juste, puis en dialoguant avec eux, que l’on peut provoquer un changement. » —Jane Goodall

Le but du Musée n’est pas seulement de créer un carrefour national pour l’apprentissage et la réflexion au sujet des droits de la personne, mais aussi de contribuer à l’avènement d’un nouveau leadership en matière de droits de la personne. Axé sur l’idée des droits de la personne comme force de changement constructif, le Musée prend au sérieux son rôle de promoteur du dialogue et de la participation.

Nous réunissons des histoires individuelles de lutte et de triomphe et invitons les Canadiens et les Canadiennes à écouter des conversations enrichissantes, quoique parfois difficiles, et à y participer. En ce sens, le dialogue fait partie de notre collection, au même titre que les objets et les œuvres d’art.

Nous espérons qu’au fur et à mesure que notre collection s’enrichira, nous pourrons montrer comment le dialogue sur les droits de la personne a évolué, et que nous pourrons peut-être contribuer à de nouveaux dialogues sur des enjeux mondiaux liés aux droits de la personne comme les crises des personnes réfugiées, et à des conversations importantes au Canada au sujet de la réconciliation et des pensionnats indiens.

Photo : MCDP, Ruth Bonneville



➤ Faire progresser la conversation

En 2017-2018, le Musée a lancé une série de séances de dialogue intitulée *Pour aller de l'avant*. Dans ce projet phare organisé dans le cadre de Canada 150, on examinait les conséquences des excuses présentées par le gouvernement après un tort historique. Dans chaque séance, on se penchait sur des excuses officielles en particulier, en les abordant sous l'angle des droits de la personne et en cherchant à créer des occasions de réfléchir et de dialoguer de manière constructive.

La première séance, qui a eu lieu en juin 2017, portait sur les excuses officielles que le gouvernement du Canada a présentées aux anciens élèves des pensionnats indiens. Elle était organisée conjointement avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation. Les membres du public étaient invités à participer à un dialogue interculturel au sujet de l'impact de ces excuses. L'activité commençait par un rassemblement informel où les participants et participantes étaient invités à rencontrer les personnes qui allaient diriger les discussions guidées. Wilton Littlechild, Ph. D., Theodore Fontaine et Natan Obed ont pris la parole pour expliquer leur point de vue. Les participants et participantes entraient ensuite en contact avec des aînés, des survivants, des leaders et des représentants des communautés culturelles, hommes et femmes, dans le cadre de discussions guidées en petits groupes pendant lesquelles on se demandait ce qu'avaient donné les excuses officielles et ce qu'il reste à faire pour se rapprocher de la réconciliation. Tous et toutes ont examiné l'impact des excuses officielles sur les personnes concernées. Le dialogue visait à promouvoir la compréhension et à nourrir l'empathie, de même qu'à générer des idées pour abattre les barrières qui se dressent actuellement sur la voie de la réconciliation. Selon les gens qui y ont participé, il faudrait davantage d'occasions de dialoguer au sujet des pensionnats indiens.



Photo : MCDP, Vision Photo

Le deuxième dialogue *Pour aller de l'avant* a eu lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, et portait sur les excuses officielles du Canada aux Canadiens et aux Canadiennes d'origine japonaise. Le 27 septembre, des survivants, des survivantes et des membres de la communauté se sont rassemblés pour explorer les injustices dont ont été victimes les Canadiens et les Canadiennes d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale, leur lutte subséquente pour obtenir un redressement et les leçons à tirer de cette histoire pour aujourd'hui, notamment en ce qui touche l'éducation. L'expérience d'autres communautés qui ont résisté à la discrimination et surmonté des violations des droits de la personne est venue enrichir cette conversation en offrant d'autres perspectives.

Les conversations étaient guidées par les communautés concernées et inspirées par la résilience des survivants et survivantes. Un cadre de

référence dialogique a été établi pour chaque événement public; chacun comportait des présentations servant d'entrée en matière, suivies de tables de dialogue animées par un modérateur ou une modératrice.

Il s'agit d'un dialogue interculturel et interactif conçu pour inclure diverses perspectives. Nous espérons mettre à profit ce que nous avons appris pour poursuivre cette série.

Le dialogue est aussi le principal objectif de la Série de conférences du président, lancée en 2017. Des gens de divers horizons et diverses opinions sont invités à venir parler de sujets délicats, puis de participer à une discussion. La série est conçue pour inspirer le type de dialogue qui garantit que toutes les voix peuvent se faire entendre et que chaque personne peut parler de son vécu, de ses souvenirs, donner son point de vue, sans crainte d'être réduite au silence.



Photos : MCDP, Krista Anderson

En janvier, le Musée a accueilli le journaliste et auteur Michael Petrou pour une conférence au sujet de la propagande de l'État islamique (EI) et son lien avec le génocide des Yézidis. Dans sa conférence, Michael Petrou expliquait comment l'EI a déployé de grands efforts, des ressources énormes et de grandes quantités d'argent pour créer une stratégie média visant à semer la haine contre les Yézidis. Selon Michael Petrou, qui compare la campagne de l'EI à la propagande nazie qui a déclenché l'Holocauste pendant la Seconde Guerre mondiale, cette campagne est à l'origine du sort de milliers d'hommes et de femmes yézidis, qui ont été enlevés, assassinés ou réduits en esclavage en 2016. Après la conférence, Michael Petrou s'est joint à la Winnipégoise d'origine yézidie Nafiya Naso et au président-directeur général du Musée, John Young, pour parler de la question et répondre aux questions du public.

Pour la deuxième conférence du président, nous avons invité John Borrows, auteur et professeur de droit à l'Université de Victoria et Anishinaabe de la Première Nation des Chippewas de Nawash sur les rives de la baie Georgienne, en Ontario. Sa conférence portait sur les thèmes abordés dans son ouvrage publié en 2016, *Freedom and Indigenous Constitutionalism*, notamment la liberté de religion, les perspectives autochtones et la réconciliation. La soirée comprenait une conversation entre John Young et John Borrows, suivie d'une période de questions dont le modérateur était Niigaan Sinclair, Ph. D., professeur d'études autochtones à l'Université du Manitoba.



Ci-dessus : MCDP, Krista Anderson
À droite : MCDP, Thomas Fricke

► Porter le dialogue sur la scène numérique

Premier musée national érigé à l'extérieur de la région de la capitale nationale, le Musée est déterminé à rayonner dans tout le pays. Sa présence toujours plus grande sur la scène numérique prouve cette détermination.

Le Musée cherche de plus en plus à intégrer des expériences numériques aux expériences physiques qu'il propose. Dans la planification des expositions et des programmes, les équipes du Musée se posent les questions suivantes : Comment peut-on mobiliser les gens de manière significative où qu'ils se trouvent? Comment les Canadiens et les Canadiennes peuvent-ils faire l'expérience du Musée sans être sur place physiquement? Que voulons-nous communiquer en ligne? Qu'est-ce qui pourrait intéresser un enseignant ou une enseignante pour sa classe?

Nous avons aussi établi des stratégies en collaborant avec des partenaires comme OnScreen Manitoba, New Media Manitoba et l'Office national du film pour produire un « Creation Lab », un laboratoire annuel de création qui en est maintenant à sa quatrième année. Le laboratoire demeure une référence pour la recherche et le développement appliqués à l'expérience numérique axée sur les technologies émergentes. Le Musée et OnScreen Manitoba ont été présentés au Festival international du film de Montréal en 2017 pour souligner leur leadership dans le domaine des techniques de narration émergentes.

Le Musée rédige régulièrement des articles de blogue et est actif sur Facebook, Twitter et Instagram. Sa stratégie de mobilisation numérique touche le personnel des expositions, de la programmation et de la recherche, ainsi que le personnel des collections et des communications. Dialoguer directement avec le public en ligne est un excellent moyen d'amener les gens à parler des droits de la personne.



L'un des dialogues numériques les plus puissants de l'an dernier a commencé par une publication sur Facebook invitant les gens à lire un article de blogue au sujet des camps d'internement des Canadiens et Canadiennes d'origine japonaise. L'article racontait l'histoire de Lena Hayakawa, dont la famille a été expulsée de chez elle, en Colombie-Britannique, en 1942 et forcée de travailler dans une ferme de betteraves à sucre au Manitoba. Elle n'avait que 11 ans.

La publication, qui marquait le Mois du patrimoine asiatique, a atteint plus de 57 000 personnes, qui l'ont partagée 380 fois, et a reçu 321 commentaires, ce qui a lancé une conversation animée, parfois difficile, mettant en lumière l'importance de construire une communauté en ligne vouée aux enjeux liés aux droits de la personne.

Pourquoi cette publication était-elle si révélatrice? Le fil de commentaires montre que les gens ont été touchés par cette histoire et se demandaient ce qu'ils pouvaient faire. Il est suggéré de prendre acte du passé, pour que la communauté touchée voie cette reconnaissance. Nous voyons aussi des gens qui jettent des ponts entre le passé et le présent, qui voient au-delà de l'expérience d'une seule communauté pour tirer des leçons à appliquer aujourd'hui. Yvonne, par exemple, affirme dans son commentaire qu'elle espère que l'histoire de l'internement des Canadiens et des Canadiennes d'origine japonaise nous incitera à tendre la main pour soutenir les Canadiens et les Canadiennes musulmans, qui font l'objet de discrimination aujourd'hui. Des gens de différents horizons ont participé à la conversation, mais avaient une compréhension commune de ce qu'est la souffrance. On constatait aussi une détermination à agir, à prendre la responsabilité de raconter des histoires concernant les droits de la personne pour qu'elles ne soient pas oubliées.

Parmi les gens qui ont pris part au dialogue en ligne, on trouve Kevin Takahide Lee, dont l'histoire personnelle au sujet des camps d'internement des Canadiens et des Canadiennes d'origine japonaise fait partie de l'exposition *Notre Canada, mon histoire*. Sa participation nous rappelle qu'une communauté active en ligne peut contribuer à révéler de telles histoires et à nourrir notre mémoire collective.

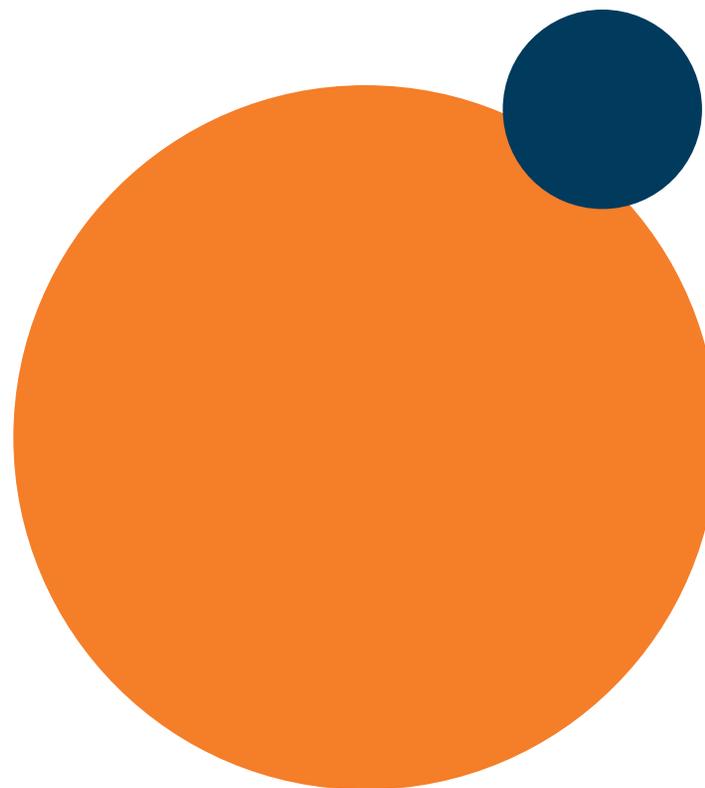
Le Musée cherche à créer un environnement où, même s'ils sont en désaccord, les gens arrivent à s'écouter et à essayer de comprendre le point de vue les uns des autres. C'est là la définition même du dialogue. Dans bien des cas, la communauté en ligne assure elle-même la modération de la discussion. Il est arrivé quelques fois que les modérateurs et modératrices du Musée doivent supprimer des commentaires irrespectueux, mais il s'agissait d'occasions de rappeler à la communauté en ligne le code de conduite défini par le Musée. Quand une photo d'une famille musulmane visitant le Musée a donné lieu à des commentaires irrespectueux, les modérateurs et modératrices ont mis en ligne une entrevue avec Ingrid Mattson, Ph. D., qui avait pris la parole lors d'un événement organisé par le Musée en 2015 au sujet de l'Islam et des droits de la personne, menant la discussion plus loin en y apportant de l'information supplémentaire.

Ce ne sont là que quelques exemples des façons dont les stratégies de mobilisation numérique nous ont permis de nous acquitter de notre mandat l'an dernier, en améliorant la compréhension du public des droits de la personne, en faisant la promotion du respect des autres, et en favorisant la réflexion et le dialogue. Des nouveautés encore plus excitantes sont prévues l'an prochain sur la scène numérique.

Durant l'exercice de 2017-2018, nous nous sommes concentrés sur la création de l'Initiative de dialogue numérique, un projet fort intéressant visant à mieux mobiliser les gens et à promouvoir le dialogue au sujet des enjeux liés aux droits de la personne. L'Initiative, qui devrait être lancée à la fin du printemps 2018, comprend un site Web amélioré qui se veut une extension du Musée physique, en faisant vivre les histoires de droits de la personne en ligne et en donnant aux gens l'occasion de prendre part aux mêmes conversations, de découvrir les mêmes histoires et de sentir la même atmosphère, peu importe le lieu où ils se trouvent.

Dorénavant, même ceux qui ne peuvent se rendre en personne au Musée auront un lieu où se rassembler pour exprimer leur opinion au sujet des enjeux liés aux droits de la personne. Ils pourront y mettre des vidéos, participer à des sondages intégrés dans nos histoires en utilisant leurs comptes personnels de médias sociaux, et voir les résultats en ligne. En concevant le nouveau site, nous avons toujours à l'esprit l'expérience utilisateur et l'accessibilité. L'information sera plus facile à lire et à trouver et toutes les vidéos seront en anglais et en français, sous-titrées, afin que chacun et chacune puisse en faire une expérience valable, peu importe ses capacités ou l'appareil utilisé.

Ce n'est qu'un début. Le Musée est déterminé à trouver des façons de présenter les enjeux sous divers angles, en partageant des histoires orales de sa collection et en multipliant les occasions de réfléchir et de dialoguer. Notre ambition est que le dialogue que nous partageons avec notre communauté en ligne devienne partie intégrante de la collection permanente du Musée, révélant la façon dont les Canadiens et les Canadiennes voient les enjeux importants de notre époque liés aux droits de la personne. Au cours des prochains mois, le nouveau site offrira aussi de nouvelles ressources pour les enseignants et les enseignantes, notamment une trousse d'outils en ligne et des ressources pour les classes créées par le Musée.





➤ Provoquer la réflexion et le dialogue

Les programmes et activités sont au cœur du mandat du Musée, qui consiste à promouvoir la réflexion et le dialogue respectueux sur les droits de la personne. Dans le cadre de discussions aptes à provoquer la réflexion, d'activités familiales et de visites spéciales, les gens sont invités à participer à quelque chose de significatif dans une célébration de l'inclusivité, de la diversité et du respect d'autrui. Voici quelques faits saillants de l'année dernière :

Le Musée a souligné le 35^e anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés, qui est le plus important symbole d'unité nationale selon les résultats d'un sondage mené en 2015 auprès des Canadiens et des Canadiennes. En avril, les visiteurs et les visiteuses recevaient leur propre exemplaire de la Charte en anglais, français, ojibwé, oji-cri, cri central, inuktitut, micmac ou l'une de 24 autres langues. Des membres du personnel du Musée étaient disponibles pour parler de l'importance de la Charte, promulguée le 17 avril 1982 par le premier ministre de l'époque, Pierre Elliot Trudeau, et Sa Majesté la reine Elizabeth II. Le Musée a aussi organisé un programme éducatif spécial dans le cadre duquel 100 élèves manitobains de 11^e et de 12^e année, auxquels se sont joints huit avocats et avocates de Winnipeg, ont participé à une journée d'activités pratiques et d'expériences en galerie qui les invitaient à réfléchir à l'adoption de la Charte et à ce que cela signifie pour eux.

En coopération avec la communauté rwandaise de Winnipeg, le Musée a organisé un événement unique en son genre pour souligner le 23^e anniversaire du génocide contre les Tutsis au Rwanda, sous le thème *Se souvenir. S'unir. Se renouveler*. Le Musée a accueilli des survivants et des survivantes et leur famille, qui ont raconté leurs histoires de survie et de résilience aux côtés de survivants et survivantes du génocide arménien

À gauche : MCDP, Thomas Fricke

À droite : MCDP, Douglas Little





Photo : MCDP, Jerry Grajewski

et du système des pensionnats indiens. Cette mémorable soirée de dialogue est un complément important à l'exposition que présente le Musée sur le génocide contre les Tutsis de 1994, dans la galerie Briser le silence, appuyée par la communauté canadienne d'origine chinoise.

En novembre, le public était invité à une soirée de conversation au sujet de certains aspects du racisme présents au Canada, inspirée de l'ouvrage primé de Graham Reynolds intitulé *Viola Desmond's Canada: A History of Blacks and Racial Segregation in the Promised Land*. La sœur de Viola Desmond, Wanda Robson, et Graham Reynolds ont participé à la discussion par Skype, depuis la Nouvelle-Écosse. Conçu comme une discussion informelle, cet événement gratuit explorait les différences entre le racisme vécu au Canada et le racisme vécu aux États-Unis, et le concept de « racisme poli ». Cette conversation était précédée de discussions en galeries dirigées par des interprètes de programmes du Musée dans des expositions pertinentes au sujet de la traite transatlantique des esclaves, du chemin de fer clandestin et de la lutte de Viola Desmond contre la ségrégation raciale. Viola avait été arrêtée en 1946 pour s'être assise dans la section « réservée aux blancs » d'un cinéma de la Nouvelle-Écosse. En mars 2018, elle est devenue la première femme à figurer sur un billet de banque canadien, hormis la Reine.

Dans un événement spécial, les visiteurs et visiteuses du Musée et le public en général ont pu découvrir les coulisses du journalisme et apprendre comment les journalistes de la CBC créent des liens avec les communautés qu'ils servent et en sont le miroir. L'émission *The National in Conversation: Winnipeg* portait sur l'un des aspects les plus importants et les plus critiqués du journalisme aujourd'hui : la présentation d'une diversité de points de vue. Entouré de certains des visages les plus connus et reconnus des médias canadiens, le correspondant principal et chef d'antenne de la CBC, Peter Mansbridge, a animé pendant 90 minutes une discussion qui portait sur la façon dont les journalistes peuvent présenter tous les côtés d'un événement ou d'une situation – fausses nouvelles, communautés marginalisées, zones de guerre – tout en gardant la confiance de leur auditoire. Les gens qui ne pouvaient être présents sur place en mai 2017 pouvaient y participer en ligne grâce à la diffusion en continu en direct et sur les médias sociaux.

Le Musée a célébré la culture sourde dans toute sa diversité en mai 2017 pour souligner le 200^e anniversaire de l'American Sign Language. Les célébrations, organisées en partenariat avec la Manitoba Cultural Society of the Deaf et la Manitoba Association of Visual Language Interpreters, mettaient en lumière la diversité de la communauté des personnes sourdes en présentant un spectacle de tambours des étudiantes et étudiants de la Manitoba School for the Deaf, un spectacle du groupe 100 Decibels : A Deaf Mime Troupe, et des représentations théâtrales par des étudiantes et étudiants et conteurs et conteuses ASL du programme pour personnes sourdes du collège Red River. Les gens étaient aussi invités à explorer l'oppression passée et la revitalisation subséquente de l'ASL. Dans une présentation dynamique, Rick Zimmer, président de la Manitoba Cultural Society of the Deaf, a raconté son histoire personnelle et tracé l'évolution de l'utilisation de l'ASL au Canada, parallèlement à la croissance d'une communauté sourde indépendante et fière de sa culture et de son identité. La présentation a été suivie d'une période de questions, encourageant le dialogue entre membres des communautés sourde et entendante.

À l'occasion de la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre, le public pouvait visiter gratuitement les galeries du Musée et participer à des programmes familiaux dans lesquels on jetait un regard sur l'histoire des droits au Canada. Les festivités ont débuté par une émouvante cérémonie de citoyenneté dans la salle Bonnie & John Buhler. La célébration des plus récents citoyens et citoyennes du Canada s'est poursuivie par une prestation du Winnipeg Youth Choir dans le Jardin de contemplation Stuart Clark, suivie du lancement de l'exposition *Cheminements : les droits au Canada depuis 150 ans*, dans la galerie Expressions, appuyée par la fondation et la famille Richardson. Les interprètes de programmes ont animé des activités familiales amusantes convenant à tous les âges, où les gens étaient invités à utiliser des pages à colorier, des briques Lego ou des Lite-Brites pour créer leur propre représentation pixélisée de ce que signifient les droits de la personne pour eux. Plusieurs ont expliqué à nos interprètes l'histoire ayant inspiré leur œuvre.



Photos: MCDP, Ruth Bonneville

3 Occuper l'avant-scène

« La connaissance se fonde sur la reconnaissance. » —Ludwig Wittgenstein

Une combinaison de jalons importants, d'événements, de prix et de couverture médiatique a contribué à rehausser l'image du Musée en 2017-2018. Cela a non seulement permis au Musée de se tailler une solide réputation comme source fiable en matière d'éducation et d'information sur les droits de la personne, mais aussi de tabler sur ses premiers succès pour attirer des touristes à Winnipeg.

Le Musée attire des gens de tous les continents et a franchi le seuil de un million de visiteurs et de visiteuses en 2017. Ce jalon important tombait à point, dans cette année bien remplie où l'on célébrait le 150^e anniversaire de la Confédération et où Winnipeg accueillait les Jeux d'été du Canada 2017. Avec plus de 4 000 athlètes, 500 entraîneurs et entraîneuses, officiels et officielles, et plus de 20 000 touristes dans la région, le Musée a été heureux de recevoir des gens de toutes les provinces et de tous les territoires, quand La Fourche est devenue l'épicentre de la culture, de la musique et du plaisir en famille pendant ces deux semaines où la jeunesse et le sport étaient à l'honneur.

En juin 2017, on a appris que le Musée avait été choisi comme l'une des deux meilleures attractions au Canada par les gens fréquentant le site USA Today's 10Best, dans un vote en ligne. Le site USA Today's 10Best, où l'on trouve des conseils en matière de voyage et d'art de vivre, est associé à l'un des plus importants journaux des États-Unis et figure parmi les 10 sites d'information de voyage les plus fréquentés en Amérique du Nord, selon comScore. Le Musée a obtenu le deuxième rang au pays, derrière le Vieux-Québec, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Photo : MCDP, Douglas Little

Le Musée a aussi renforcé sa position de destination de choix pour les touristes en novembre 2017, quand l'organisme Destination Canada a annoncé qu'il avait inclus une nouvelle expérience créée par le Musée dans sa collection nationale baptisée « Expériences canadiennes distinctives ». L'expérience d'une demi-journée « Un lieu emblématique à découvrir » que propose le Musée comprend des visites guidées et un repas gastronomique. Les participants et participantes repartent avec des morceaux du Musée lui-même (albâtre et basalte) dans une élégante boîte-cadeau. Le Musée est fier de faire partie d'une collection nationale qui présente au monde ce que le Canada a de mieux à offrir, car les expériences canadiennes distinctives sont l'objet d'une solide promotion auprès des touristes du monde entier comme étant des expériences à connaître une fois dans sa vie et qu'on ne trouve qu'au Canada.

Le Musée continue à donner à Winnipeg une réputation de carrefour mondial de l'éducation sur les droits de la personne. De nombreuses organisations choisissent Winnipeg pour tenir leurs congrès nationaux ou internationaux parce que le Musée s'y trouve. L'an dernier notamment, citons l'Association canadienne de l'immeuble, Unifor, la Société royale du Canada et la Société canadienne des chirurgiens plasticiens.

Photo : MCDP, Thomas Fricke



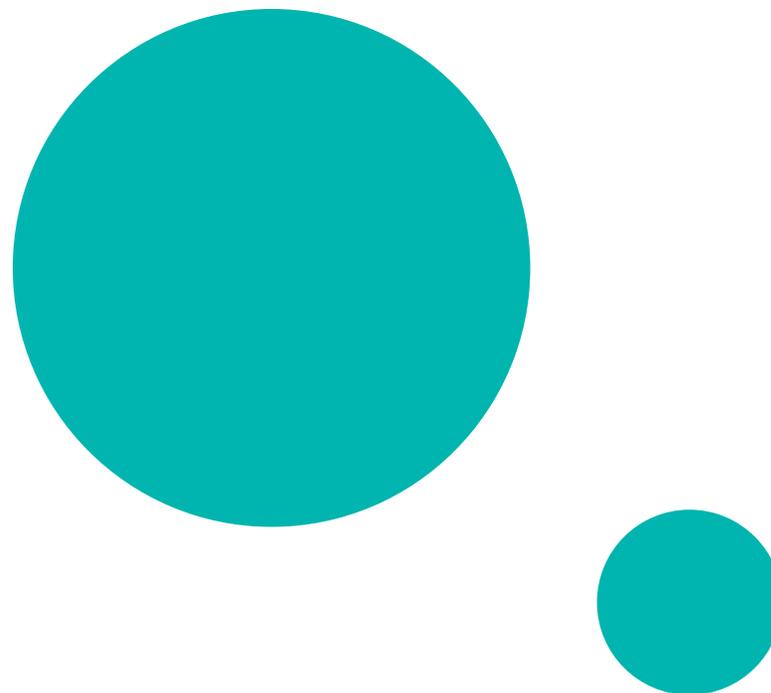
► Une source fiable d'apprentissage et d'information

De plus, le Musée continue à se tailler une réputation internationale dans le monde culturel, dans les cercles mondiaux de l'architecture et de la conception, et en ce qui concerne le discours sur les droits de la personne. On demande souvent au Musée de parler de ses approches novatrices et de partager son expertise dans la technologie numérique utilisée pour raconter des histoires, faire de l'éducation au sujet des droits de la personne et concevoir des expositions. Le personnel du Musée a fait des présentations à des dizaines de congrès et forums partout dans le monde au cours de la dernière année, que ce soit à Kiev, en Ukraine, ou Séoul, en Corée du Sud, ou Los Angeles et plusieurs villes du Canada.

Le contenu créé par le Musée voyage de plus en plus dans le monde. Une partie de l'exposition *Points de vue* a été en montre à Calgary et à Lisbonne (Portugal), et le sera aussi en Espagne plus tard en 2018; l'application de réalité virtuelle intitulée *Tisser un avenir meilleur*, créée dans le cadre de l'exposition temporaire *Femmes en action*, a été intégrée dans une exposition au Guatemala en plus d'être présentée à Ottawa; et une vidéo que le Musée a produite pour souligner l'Holodomor fait maintenant partie d'une exposition du Musée national de Kiev sur la famine provoquée par l'État qui a tué des millions de personnes en République socialiste soviétique d'Ukraine entre 1932 et 1933.

Le Musée accueille de plus en plus de congrès et événements importants qui nourrissent la conversation au sujet des droits de la personne. En mars se tenait une conférence d'affaires publiques sur les droits de la personne et la corruption dans les Amériques organisée par Affaires mondiales Canada. Ce congrès pavait la voie à la participation du Canada au Sommet des Amériques à Lima, au Pérou, en avril.

En septembre 2018, le Musée accueillera la conférence annuelle de la Federation of International Human Rights Museums. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux indices que le Musée est de plus en plus respecté sur la scène internationale parmi les cercles muséaux, culturels et universitaires.



À droite : MCDP, Aaron Cohen



WINNIPEG



► Prix et distinctions

Depuis son ouverture en 2014, le Musée a été honoré de recevoir des distinctions nationales et internationales dans divers domaines d'activité, dont la conception universelle et accessible, l'architecture, les communications, la construction, le leadership culturel, l'éducation et la gestion financière. L'année 2017 ne fait pas exception.

En mai 2017, la Fondation Rick Hanson a remis le prix Villes accessibles au Musée, l'accueillant ainsi dans le Cercle d'excellence pour souligner son travail remarquable en matière d'accessibilité et d'inclusivité. Le Musée figure donc parmi cinq lieux uniques au Canada qui sont des exemples de pratiques exemplaires en matière d'accès universel, aux côtés de l'anneau olympique de Richmond, en Colombie-Britannique; du Walterdale Theatre d'Edmonton, en Alberta; du Celebration Square de Mississauga, en Ontario; et du Centre récréatif François Dupuis d'Ottawa, en Ontario.

En mai également, le Musée a reçu le Prix du public de Heritage Winnipeg, pour la meilleure architecture présentée dans le cadre d'une visite publique pendant le 14^e événement annuel Portes ouvertes Winnipeg.

Le Musée a remporté le prix #Hashtag inaugural en juin 2017 à SocialWest, le plus grand congrès de médias sociaux et de marketing numérique des Prairies, dans la catégorie de la meilleure campagne de marketing sur les médias sociaux pour un organisme sans but lucratif, prix qui rend hommage aux organisations qui excellent dans le marketing numérique et les médias sociaux dans l'Ouest du Canada.

Photo : MCDP, Ian McCausland

En décembre 2017, le Musée a reçu la certification LEED® Argent du Conseil du bâtiment durable du Canada, soulignant le fait que l'édifice répond à certaines des normes de rendement environnemental les plus rigoureuses du monde. Toits verts, collecte des eaux de pluie, éclairage naturel et système de chauffage à haut rendement figurent parmi les nombreux éléments qui ont valu cette reconnaissance au Musée dans le cadre du programme de certification du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED).

De plus, le terrain où se trouve le Musée constitue la plus grande parcelle de terrain en milieu urbain au Canada où la végétation indigène des prairies a été restaurée, créant un écosystème qui résiste à la sécheresse et permet de réduire les coûts d'entretien et d'irrigation.

L'édifice du Musée a été conçu dans un objectif de durabilité, en tentant de réduire au minimum son impact sur la nature et sur la santé des gens, et ce, tant à l'étape de la construction que dans les années d'exploitation à venir.



Photo : MCDP, Lindsay Winter

4 Aller de l'avant

**« L'éducation est un passeport pour l'avenir,
car demain appartient à ceux qui s'y sont
préparés aujourd'hui. »**

—Malcolm X

La sensibilisation aux droits de la personne et l'éducation dans ce domaine sont l'affaire d'une vie entière. Le Musée se consacre à renforcer la compréhension des droits de la personne en offrant des expériences à la fois inspirantes et accessibles pour les personnes de tous âges. Pour y parvenir, nous travaillons en partenariat avec diverses communautés pour assurer un avenir meilleur pour tous et toutes.



Photo : MCDP, Thomas Fricke

➤ Prochaine génération

Les programmes éducatifs du Musée procurent aux élèves des activités pratiques et des leçons attrayantes qui leur permettent d'explorer les droits de la personne et d'en parler sur diverses plateformes. Nous offrons aussi des visites grâce auxquelles les élèves peuvent découvrir les éléments clés du Musée et des thèmes en particulier, et nous mettons des ressources en ligne à la disposition des enseignants et enseignantes et des élèves, où qu'ils soient.

Créer des ressources polyvalentes et dignes de foi est l'un des principaux objectifs du Musée. L'un des moyens que nous prenons pour y parvenir est de veiller à ce que nos outils et nos programmes éducatifs ne recommandent pas une cause ou une opinion plutôt qu'une autre. Le Musée cherche à enseigner les éléments essentiels des droits de la personne et à présenter les dialogues à ce sujet de manière à inciter les gens à forger leur propre opinion et à lancer leurs propres initiatives.

Dans la création des programmes éducatifs, le Musée est guidé par son groupe de travail sur l'éducation autochtone, un comité communautaire composé d'enseignants et enseignantes autochtones et non autochtones qui travaillent depuis quatre ans pour faire progresser la vérité et la réconciliation. En partant du principe que si l'on examine de multiples perspectives, on se rapproche de la vérité, le groupe de travail veille à ce que les programmes scolaires du Musée permettent de révéler des vérités en faisant entendre directement les gens qui en ont fait l'expérience et en amplifiant leurs voix.

En 2017-2018, le Musée a créé deux programmes éducatifs. Dans le programme « Raconter nos histoires : Expériences de pensionnat », on invite les élèves de la 4^e à la 6^e année à découvrir la vérité au sujet des pensionnats indiens du Canada et leur héritage. Dans de brèves vidéos produites par

Photo : MCDP, Aaron Cohen





la Commission de vérité et réconciliation du Canada, des survivants et survivantes font part de leur expérience vécue et suscitent ainsi chez les élèves le désir d'agir pour la réconciliation et d'apporter des changements constructifs. À la fin du programme, les élèves sont invités à écrire un poème sur la réconciliation, souvent avec des résultats surprenants.

Dans le programme « Les peuples autochtones au Canada et leurs droits », on met les élèves de la 9^e à la 12^e année au défi de jeter un regard réaliste sur une dure vérité de notre histoire en explorant des événements, des gens et des changements importants qui ont touché les Premières Nations, les Métis et les Inuits tout au long de l'histoire canadienne. Dans ce programme, les élèves apprennent à comprendre et à respecter les perspectives des peuples autochtones sur les droits et les responsabilités et parlent des possibilités de réconciliation.

Le programme « Les peuples autochtones au Canada et leurs droits » a aussi été présenté à un auditoire adulte. En octobre 2017, un groupe de dirigeants et dirigeantes de commissions scolaires en Ontario a passé deux jours au Musée, dans la foulée de l'adoption d'une loi antiraciste par cette province. Adoptée en 2017, cette loi renforce l'engagement du gouvernement de l'Ontario à relever et à combattre le racisme systémique dans les politiques, programmes et services et à bâtir une société juste où tous et toutes sont sur un pied d'égalité. La nouvelle loi a aussi mis en lumière le besoin d'éduquer les fonctionnaires et les professionnels touchés par cette loi au sujet des droits de la personne. Ce projet pilote du Musée constitue la première étape en vue d'offrir aux professionnels de tout le pays des possibilités de perfectionnement et de formation axés sur les droits de la personne.

Le Musée a lancé son programme d'éducateur-résident/d'éducatrice-résidente en septembre 2017. Conçu pour appuyer la croissance et le développement des programmes éducatifs pour les jeunes apprenants et apprenantes sur place et en ligne, le programme vise aussi à créer des

Photo : MCDP, Thomas Fricke

liens entre le Musée et les divisions scolaires publiques afin de renforcer l'éducation aux droits de la personne.

Enseignant au niveau intermédiaire à la Division scolaire Louis Riel, Graham Lowes se passionne pour les environnements d'apprentissage authentiques où les élèves sont mis au défi de trouver des solutions à des problèmes réels. Comme il aime intégrer la technologie multimédia dans la classe, il a été un membre de premier plan de l'équipe chargée de l'Initiative de dialogue numérique, contribuant à ce que le nouveau site Web du Musée devienne un portail éducatif, afin de mieux répondre aux besoins des enseignants et enseignantes et des élèves.

Au cours de la première année qu'il a passée au Musée, Graham a aidé à lancer une excursion virtuelle, créant un lien entre le Musée et des classes du monde entier. Cette visite en ligne novatrice permet à des enfants de faire l'expérience du Musée, ce qui n'aurait pas été possible autrement. Des élèves de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et même de l'Europe ont visité trois galeries dans une expérience interactive avec interprète. Graham a aussi travaillé au développement de modules d'apprentissage sur les droits de la personne qui ont été mis à l'essai par des enseignants et des enseignantes, modules qui peuvent être utilisés en ligne, en plus de travailler à appuyer et à renforcer les programmes scolaires déjà offerts sur place.



Photo : MCDP, Douglas Little

➤ Partenariats avant-gardistes

Le Musée est fier d'établir des partenariats avec des membres de notre communauté qui font leur part pour guider la prochaine vague de leaders des droits de la personne – des gens comme la sénatrice Marilou McPhedran. Lorsqu'elle était enseignante à l'Université de Winnipeg, Marilou McPhedran a créé, en collaboration avec le Musée et à l'aide d'une bourse de l'organisme Rotary 5550 World Peace Partners, un cours intensif d'été sur les enjeux émergents en matière de droits de la personne. Depuis maintenant sept ans, le cours initie les étudiants et étudiantes aux défis que posent les droits de la personne et aux occasions qu'ils présentent, tant à l'échelle locale que mondiale, en utilisant la ville comme un « campus vivant ». Au mois d'août, les participants et participantes ont passé plusieurs jours au Musée. Ils se sont servi des galeries comme principale source d'information pour leurs travaux et ont tiré profit de l'expertise des commissaires d'exposition du Musée. De plus, des conférenciers et conférencières ont apporté au cours des perspectives variées. Ensemble, les étudiants et étudiantes ont examiné les voix, les perspectives et les actions de personnes qui œuvrent pour les droits de la personne, partout sur la planète et ici même, au Canada. Selon les personnes qui y ont participé, l'expérience les a transformés.

Un groupe d'enseignants et enseignantes a consacré trois semaines de ses vacances estivales à acquérir des connaissances et des compétences concernant les méthodes d'enseignement des droits de la personne en classe en fonction de l'âge. Partenariat entre le Musée et la faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba, le Séminaire d'été pour enseignants et enseignantes veut faire en sorte que les droits de la personne ne soient pas seulement une matière que l'on enseigne, mais aussi une matière qui éclaire la façon d'enseigner. Les participants et participantes ont découvert la place que l'on doit faire aux droits de la personne en classe; ils ont passé plusieurs jours à se familiariser avec

Photo : MCDP, Thomas Fricke



les programmes scolaires du Musée. Ils ont aussi exploré le droit à l'eau et les droits des Autochtones, grâce à un important partenariat avec la Première Nation de Shoal Lake 40, y compris une excursion fort révélatrice dans cette communauté pendant la construction de la « route de la liberté ».

En février, le Musée a aussi accueilli 24 jeunes adultes venus de France et de divers endroits au Canada pour une immersion d'une semaine à l'École des droits, formation organisée en partenariat par le Musée, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix situé en Normandie, France, et l'Université de Saint-Boniface. Sur le thème de la diversité et de l'inclusion, ce programme intensif visait à générer un partage et une compréhension interculturelle, tout en aidant les participants et participantes francophones à élaborer des plans pour agir en faveur des droits de la personne.



➤ Semer les graines de l'espoir

À l'été 2017, le Musée a embrassé une tendance croissante en plantant un jardin communautaire du côté nord-est du bâtiment. « Communautaire » est bien le mot juste, puisque ce jardin a été créé *par* et *pour* la communauté. Le Musée a été honoré de travailler avec des étudiants et étudiantes en horticulture du Council for Aboriginal Human Resources Development (CAHRD), qui ont planté diverses plantes, dont du maïs, des courges et des herbes traditionnelles, et ont entretenu le jardin. Le chef de projet qui a piloté la participation du CAHRD à la création du jardin communautaire est Damon Johnston, président du Conseil autochtone de Winnipeg et membre du Conseil consultatif autochtone permanent du Musée.

Le Musée est érigé sur le territoire visé par le Traité n° 1 et au cœur d'un territoire de grande importance pour le peuple métis. Chez les peuples autochtones du Canada, il est très important d'entretenir des liens avec la terre. Les articles 25 et 26 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones stipulent que les peuples autochtones ont le droit de conserver et de renforcer leurs liens spirituels et physiques avec leurs terres traditionnelles.

De nombreux jardins communautaires sont créés dans le but de réduire l'insécurité alimentaire et d'améliorer la santé, surtout dans les quartiers à faible revenu qui ont un accès limité à des produits frais. Cela s'applique tout à fait à l'emplacement du Musée, au centre-ville. Tout le monde pouvait prendre ce dont il avait besoin dans le jardin. Le CAHRD a rapporté les produits non récoltés à sa cuisine commerciale, où les membres du centre les ont utilisés pour préparer des repas nutritifs.

Le jardin communautaire est un exemple du rôle que peut jouer le Conseil consultatif autochtone permanent dans le développement du Musée. On a créé ce conseil pour faire en sorte qu'un éventail de perspectives autochtones éclaire tous les aspects du travail du Musée et pour que tous les aspects du Musée soient authentiques et représentent avec justesse la diversité des expériences relatives aux droits de la personne au Canada. Le Conseil collabore en permanence avec le Musée en formulant des commentaires, en faisant des analyses et en proposant une orientation, afin qu'une diversité de voix soit entendue dans les travaux de recherche et de développement réalisés par le Musée pour ses expositions, sa programmation, son marketing et ses activités. Le Musée est reconnaissant au Conseil pour sa sagesse et sa contribution constante à son orientation.



Photo : MCDP, John Kozlowski

► L'avenir est prometteur pour les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne

L'un des faits saillants de l'an dernier est la restructuration de notre relation avec les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne, l'aile philanthropique du Musée. Guidés par la vision d'Israel Asper, le leadership de Gail Asper et le soutien de la famille Asper, les Amis ont collecté plus de 151 millions de dollars auprès de plus de 8 000 donateurs pour aider à construire le Musée.

Le temps est venu de réorienter le travail en regardant vers l'avenir et en misant sur le remarquable succès des Amis. Les efforts des Amis seront désormais concentrés sur la recherche d'appuis pour les programmes éducatifs et publics permanents du Musée, ses expositions et ses projets, en plus de ses besoins constants et futurs en matière d'immobilisations. Les Amis procèdent à une restructuration organisationnelle fondée sur un nouveau modèle de fonctionnement qui tient compte de cette approche, travaillant de près avec le Musée et intégrant les pratiques des deux organisations.

Pour diriger ce nouveau chapitre de son évolution, le Musée est heureux d'accueillir Mena Gainpaulsingh au poste de directrice générale des Amis du Musée canadien pour les droits de la personne. Chef de file des campagnes de financement, Mena possède de l'expérience sur les scènes nationale et internationale et fait preuve d'un engagement profond pour les droits de la personne. Elle est aussi membre de l'équipe de direction du Musée puisque les deux organisations harmonisent leur recherche de dons et de commandites pour soutenir l'éducation et la sensibilisation aux droits de la personne.



Ci-dessus : MCDP, Thomas Fricke
À droite : MCDP, Jessica Sigurdson



TOUR DE L'ESPOIR
Israel Asper
TOWER OF HOPE

➤ Rapport de gestion

Le Musée canadien pour les droits de la personne, constitué en tant que société d'État en 2008, vise à offrir des rencontres autour des droits de la personne qui sont riches de sens, à promouvoir le respect des autres et à encourager la réflexion et le dialogue.

L'objectif premier du Musée est de s'acquitter de son mandat national dans le cadre du régime de gouvernance et de reddition de comptes établi par la *Loi sur les musées* et la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans la mise en œuvre de sa mission, le Musée adhère à des pratiques exemplaires par l'entremise d'une culture de gestion qui favorise l'amélioration continue et une reddition de comptes complète au Parlement du Canada et à la population canadienne.

Le Bureau du vérificateur général (BVG) a effectué un examen spécial du Musée en 2018. Il s'agit d'un examen qui doit être fait tous les dix ans et qui n'avait pas encore été fait depuis la création du Musée comme société d'État fédérale en 2008. L'examen spécial est effectué pour vérifier, en fonction de critères établis, que la société ne présente aucune lacune importante quant aux moyens et aux méthodes faisant l'objet de l'examen.

L'enquête a révélé deux lacunes importantes liées à l'orientation stratégique et à la nomination des membres du Conseil d'administration, deux processus que le BVG reconnaît comme étant indépendants de la volonté du Musée.

Ces deux lacunes à part, le BVG a conclu qu'il existe une assurance raisonnable que les moyens et les méthodes mis en place par le Musée ont été maintenus pendant la période visée par l'examen. Le rapport du BVG formule six recommandations, que le Musée a acceptées et pour lesquelles il élabore un plan d'action détaillé.

Orientation stratégique

Le Conseil d'administration du Musée élabore une orientation stratégique afin de d'orienter l'organisme. En 2014, le Conseil d'administration a adopté cinq objectifs principaux pour orienter l'exploitation et les activités du Musée, comme suit :

1. **Expérience de visite** – Être un des musées les plus visités au Canada, offrant des expériences éducationnelles et inspirantes reposant sur les libertés fondamentales et les droits démocratiques, dont des occasions virtuelles.
2. **Infrastructure** – Achever et entretenir notre édifice, nos expositions, nos galeries de classe mondiale et les actifs du Musée afin de maximiser l'expérience et les connaissances des visiteurs.
3. **Relations avec les parties prenantes** – Favoriser des relations saines et dynamiques avec nos parties prenantes conformément aux aspirations du MCDP.
4. **Viabilité financière** – Obtenir du financement diversifié et durable à long terme et atteindre une stabilité financière.
5. **Notre personnel** – Créer un lieu de travail où les membres du personnel sont engagés, productifs et responsables pour atteindre et dépasser les attentes.

Risques

Le Musée recourt à un cadre de gestion des risques qui est constamment actualisé pour cerner, évaluer et atténuer tous les facteurs qui menacent de manière importante ses activités permanentes ou son succès à long terme. Le Musée a effectué une évaluation des risques facilitée en 2015-2016 pour s'assurer que l'organisme peut gérer les risques cernés pendant ses cinq premiers exercices en tant que musée national entièrement opérationnel et y répondre de manière appropriée. L'évaluation des risques a été examinée et actualisée en mars 2017.

Aperçu financier

L'exercice 2017-2018 est le troisième exercice d'exploitation complète du Musée et les réactions à l'égard de celui-ci continuent d'être extrêmement positives. Le sondage effectué auprès des visiteurs et des visiteuses au cours de l'été 2017 a révélé que 95 % d'entre eux étaient satisfaits ou très satisfaits de leur visite et que 93 % avaient été inspirés par leur expérience muséale.

Le nombre total de visiteurs et de visiteuses au cours de l'exercice s'est chiffré à 291 800, reflétant une baisse de 1 pour cent par rapport aux 295 300 personnes accueillies en 2016-2017. Les produits d'exploitation sont demeurés stables. Les ventes de la Boutique se sont accrues, démontrant ainsi qu'elle devient une destination de choix, et les produits tirés de la location des salles reflètent la demande toujours vigoureuse pour le MCDP en vue d'y tenir des événements privés et d'entreprises.

Le MCDP attire des gens de partout au Canada et de l'étranger. Au cours de l'exercice 2017-2018, 70 % des visiteurs et visiteuses du Musée étaient de l'extérieur de Winnipeg, provenant d'autres régions du Manitoba, du Canada, des États-Unis et de pays du monde entier. Les programmes éducatifs du Musée demeurent près des limites de leur capacité, avec 30 400 élèves, enseignants et enseignantes et adultes accompagnateurs participant au cours de 2017-2018.

L'exposition temporaire *1867 : Rébellion & Confédération*, une des quatre expositions pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération, s'est terminée en mai et a été remplacée en juin par *Points de vue : Exposition nationale de photographies sur les droits de la personne*, présentée dans la galerie du niveau 1. Elle comprend 70 photographies explorant les droits de la personne dans le contexte des thèmes suivants : liberté d'expression, réconciliation, inclusion et diversité, et environnement. Cette exposition approvisionnée par le public présente des photographies que notre jury

a choisies parmi près de 1 000 photos qui ont été soumises par des gens de partout au pays. *Notre Canada, mon histoire*, un autre projet dans le cadre de Canada 150 et la première exposition itinérante à être élaborée par le MCDP, a été remplacée dans la galerie Expressions située au niveau 6, appuyée par la Richardson Foundation et la famille Richardson, par *Cheminelements*, notre dernière exposition de Canada 150. Cette exposition, qui a ouvert ses portes à l'occasion de la Journée internationale pour les droits de la personne, soit le 10 décembre 2017, jette un regard neuf et innovateur sur l'histoire des droits de la personne au Canada. L'exposition itinérante *Mandela : Lutte pour la liberté*, qui explore la vie et l'héritage de Nelson Mandela, est en voie d'élaboration et ouvrira dans la galerie située au niveau 1 en 2018, marquant le centenaire de sa naissance.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, le Musée a connu un excédent des produits sur les charges de 0,3 million de dollars. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'excédent de 8,4 millions de dollars de l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison de la réception du financement pour les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) rétroactifs en 2016-2017, qui avait été comptabilisé comme charges en 2015-2016.

Le MCDP remercie le gouvernement du Canada de reconnaître le rôle important que les musées nationaux du Canada jouent dans la société canadienne et d'admettre les contraintes que subissent les institutions culturelles en raison de l'augmentation des évaluations foncières et des besoins en capitaux.

État des résultats

Crédits parlementaires

En établissant le MCDP comme une institution culturelle nationale et une société d'État fédérale, le gouvernement du Canada s'était engagé à lui fournir jusqu'à 21,7 millions de dollars en crédits annuels. Le montant total de 21,7 millions de dollars a été reçu en 2017-2018, ainsi qu'un montant de 2,7 millions de dollars pour les PERI annuels, pour un crédit total de base de 24,4 millions. Le Musée a également reçu 0,5 million pour des projets d'immobilisations particuliers.

Le Musée a aussi reçu 0,5 million de dollars en crédits par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour financer les augmentations salariales annuelles.

Le Musée a reporté 0,4 million de dollars de crédits pour achever les projets d'immobilisations particuliers en 2018-2019 et 2,0 millions pour l'achat futur d'immobilisations. En 2017-2018, 1,5 million de dollars des crédits ont servi à acheter des immobilisations.

En raison de l'amortissement de 6,9 millions de dollars des crédits reçus pour les immobilisations au cours des exercices antérieurs et de la constatation de 0,6 million des crédits des exercices antérieurs pour les montants dépensés aux fins comptables, les crédits parlementaires présentés dans les états financiers de 2017-2018 se sont élevés à 29,0 millions. Les crédits parlementaires ont été de l'ordre de 38,2 millions de dollars en 2016-2017, qui englobaient 8,2 millions de financement pour les PERI rétroactifs qui avaient été passés en charges au cours de l'exercice antérieur.

Produits

Les produits d'exploitation de l'exercice 2017-2018 se sont chiffrés à 3,2 millions de dollars, conformes à ceux de l'exercice précédent. Ils représentent les produits provenant des droits d'entrée, des visites, des adhésions, des programmes éducatifs, des ventes de la Boutique, de la

location des salles et des commissions sur les ventes du restaurant et du service de traiteur et les expositions itinérantes.

Les apports de 7,4 millions de dollars ont été conformes à ceux de l'exercice précédent et se composent en grande partie de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus au cours des exercices antérieurs de la part des partenaires de financement autres que le gouvernement du Canada (soit la Province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du MCDP), qui sont amortis sur la même période que les immobilisations achetées avec les apports.

Charges

Le total des charges d'exploitation a été de 39,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, soit en baisse par rapport aux 40,6 millions de l'exercice précédent.

Voici la ventilation des charges par activité de programme :

- Les charges relatives au contenu et à la programmation du Musée se sont élevées à 12,1 millions de dollars par rapport à 12,8 millions au cours de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable au calendrier des projets d'exposition et de programmation.
- Les charges liées à l'édifice permanent se sont chiffrées à 21,7 millions de dollars contre 22,3 millions au cours de l'exercice précédent. La baisse a été occasionnée en grande partie par une baisse de l'amortissement des immobilisations.
- Les charges de gérance et de gestion d'entreprise ont été de 5,7 millions de dollars, soit 0,1 million de plus que le montant de l'exercice précédent

Pour l'exercice 2017-2018, le Musée a terminé avec un résultat d'exploitation positif de 0,3 million de dollars.

État de la situation financière

Le total de l'actif a diminué de 8,2 millions de dollars, passant de 326,1 millions au 31 mars 2017 à 317,9 millions au 31 mars 2018, qui s'explique par une baisse des immobilisations par suite de l'amortissement, contrebalancée par une hausse de la trésorerie, de la trésorerie affectée et des placements en raison des crédits parlementaires reportés et du calendrier des paiements.

Le total du passif a baissé de 8,4 millions de dollars, passant de 317,2 millions au 31 mars 2017 à 308,8 millions au 31 mars 2018, en raison de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus au cours des exercices antérieurs, contrebalancé par une augmentation des créditeurs et charges à payer et des apports reportés.

L'actif net a augmenté de 0,3 million de dollars par rapport au 31 mars 2017, représentant un excédent des produits sur les charges de l'exercice.

Perspectives

Le Musée est résolu à miser sur ses francs succès. Sous la direction du Conseil d'administration et du président-directeur général, le Musée envisage de poursuivre sur la voie de l'innovation, de réaliser de nouvelles « premières » dans le monde et d'engager le Musée dans de nouveaux domaines pour aider à l'épanouissement de son mandat. Le Musée travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires, le gouvernement du Canada et les Amis du MCDP pour évaluer ses besoins de financement à long terme afin d'accroître la portée et l'impact du Musée au Canada et dans le monde et de s'assurer que son travail et ses activités demeurent percutants et pertinents.

Les exigences de financement devront aussi prendre en compte la croissance des coûts en raison de l'inflation et des besoins en capitaux d'un musée numérique dans un édifice emblématique. Le plan de remplacement du matériel lié aux installations, de l'infrastructure informatique et du

matériel d'exposition doit être intégré dans le financement à long terme. À titre de musée numérique, il faudra remplacer régulièrement la majorité du matériel audiovisuel des expositions afin de répondre aux attentes des visiteurs et visiteuses, et l'infrastructure informatique doit être constamment mise à niveau afin de continuer à fournir une expérience muséale de qualité.

À moyen et long terme, le Musée envisage toujours de développer un centre d'apprentissage numérique pour offrir des possibilités accrues de réaliser son mandat, d'élargir la portée de sa programmation et d'accroître les possibilités de produits provenant de la location des salles.

Le Musée poursuivra ses efforts pour maximiser ses produits de toutes les sources possibles. En partenariat avec les Amis, le Musée envisage aussi de compléter ses crédits parlementaires par des parrainages et l'appui philanthropique.





➤ États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction a préparé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et elle est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants fondés nécessairement sur les estimations et le jugement de la direction. Les informations financières présentées ailleurs dans le rapport annuel concordent avec celles contenues dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction a conçu et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces mesures visent à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à partie de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et son règlement, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration a la responsabilité de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne. Il confie cette tâche au Comité de vérification et de la gestion des risques, composé de cinq administrateurs du Musée. Le Comité de vérification et de la gestion des risques rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant afin d'examiner la façon avec laquelle les responsabilités relatives aux états financiers sont acquittées, ainsi que pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de la gestion des risques a examiné les états financiers et en a recommandé l'approbation.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et en fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien, qui est responsable envers le Parlement du Musée canadien pour les droits de la personne.

Le président-directeur général,

La chef des opérations financières,



John Young



Susanne Robertson

Le 20 juin 2018



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien pour les droits de la personne, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état des résultats, l'état des pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

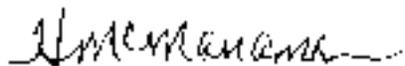
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien pour les droits de la personne au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

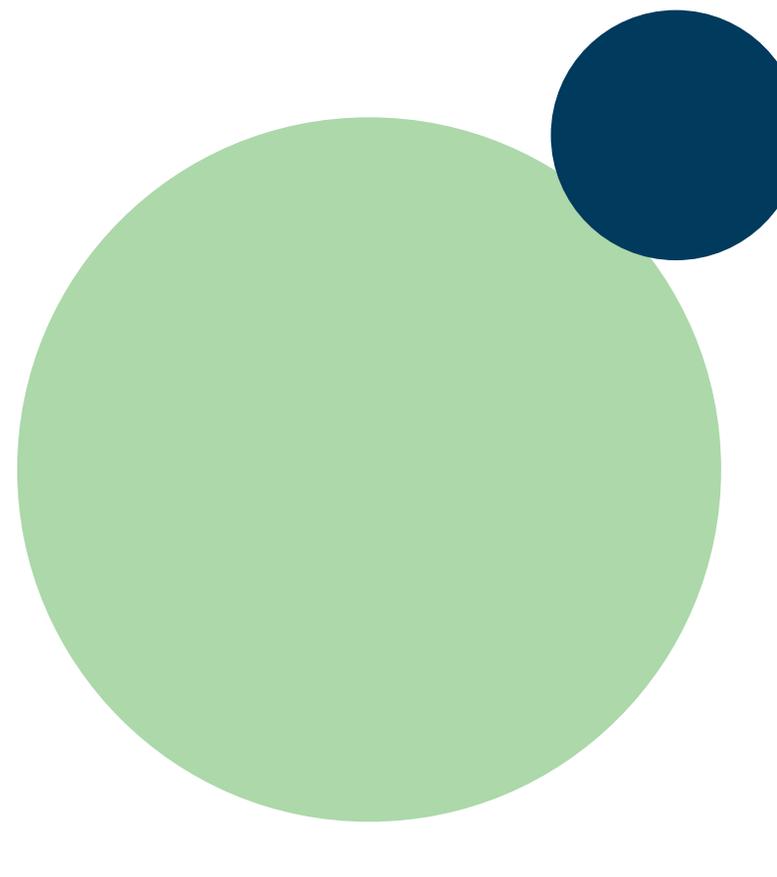
De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien pour les droits de la personne dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs du Musée canadien pour les droits de la personne ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada



Heather McManaman, CPA, CA
Directrice principale

Le 20 juin 2018
Ottawa, Canada



État de la situation financière

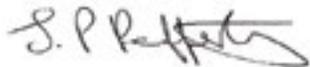
(en milliers de dollars)

Au 31 mars	2018		2017	
Actif				
À court terme				
Trésorerie et trésorerie affectée (note 4)	10 156	\$	9 613	\$
Placements (note 5)	3 115			
Créances (note 6)	962		825	
Stocks	192		172	
Charges payées d'avance	357		561	
Compte de dépôt des retenues	-		42	
	14 782		11 213	
Collections (note 7)	1		1	
Immobilisations (note 8)	303 138		314 848	
Total de l'actif	317 921	\$	326 062	\$
Passif et actif net				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer (notes 9 et 10)	5 504	\$	3 607	\$
Retenues à payer	-		42	
Produits reportés	168		53	
	5 672		3 702	
Apports reportés (note 11)	5 211		4 428	
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 12)	297 870		309 081	
Total du passif	308 753		317 211	
Actif net				
Non affecté	4 189		3 883	
Investi en immobilisations (note 13)	4 979		4 979	
Pertes de réévaluation cumulées	-		(11)	
	9 168		8 851	
Total du passif et de l'actif net	317 921	\$	326 062	\$

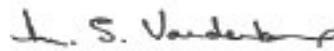
Droits contractuels et obligations contractuelles (note 18)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil
d'administration :



La présidente du
Conseil d'administration,
J. Pauline Rafferty



La présidente du Comité de vérification
et de gestion du risque,
Margaret Vandenberg

État des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2018		2017	
Produits (tableau 1)				
Exploitation	3 164	\$	3 230	\$
Apports	7 355		7 381	
Produits divers	366		181	
Total des produits	10 885		10 792	
Charges (tableau 2)				
Contenu et programmation du Musée	12 122		12 812	
Édifice permanent	21 690		22 263	
Gérance et gestion d'entreprise	5 742		5 574	
Total des charges	39 554		40 649	
Excédent des charges sur les produits avant les crédits parlementaires	(28 669)		(29 857)	
Crédits parlementaires (note 14)	28 975		38 228	
Excédent des produits sur les charges	306	\$	8 371	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des pertes de réévaluation

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2018		2017	
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(11)	\$	(11)	\$
Pertes non réalisées attribuables				
Au change	-		(4)	
Montants reclassés à l'état des résultats				
Perte de change	11		4	
Perte nette de réévaluation de l'exercice	11			
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	-	\$	(11)	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Total
Actif net au 31 mars 2016	(4 488)	\$ 4 979	\$ (11)	\$ 480
Excédent des produits sur les charges	8 371	-	-	8 371
Variation nette des pertes de réévaluation cumulées	-	-	-	-
Actif net au 31 mars 2017	3 883	4 979	(11)	8 851
Excédent des produits sur les charges	306	-	-	306
Variation nette des pertes de réévaluation cumulées	-	-	11	11
Actif net au 31 mars 2018	4 189	\$ 4 979	\$ -	\$ 9 168

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2018		2017	
Rentrées de fonds – clients	3 181	\$	3 280	\$
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	23 426		31 358	
Rentrées de fonds – produits divers	190		3	
Sorties de fonds – employés et en leur nom	(12 476)		(12 406)	
Sorties de fonds – fournisseurs	(11 568)		(24 686)	
Intérêts reçus	92		108	
	2 845		(2 343)	
Activités d'investissement en immobilisations				
Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations	(1 721)		(3 385)	
	(1 721)		(3 385)	
Activités d'investissement				
Acquisition de placements	(3 100)		-	
	(3 100)		-	
Activités de financement				
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations	1 477		1 258	
Financement par crédits parlementaires (dépenses en immobilisations) pour immobilisations	449		988	
Apports provenant de sources non gouvernementales pour immobilisations	551		573	
	2 477		2 819	
Augmentation (diminution) de la trésorerie	501		(2 909)	
Trésorerie au début de l'exercice				
Trésorerie et trésorerie affectée	9 613		12 511	
Compte de dépôt des retenues	42		53	
	9 655		12 564	
Trésorerie à la fin de l'exercice				
Trésorerie et trésorerie affectée	10 156		9 613	
Compte de dépôt des retenues	-		42	
	10 156	\$	9 655	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

► Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. a) Pouvoir et mission

Le Musée canadien pour les droits de la personne (le « Musée ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État, mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Le Musée n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfiques en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Musée est le premier musée national établi hors de la région de la capitale nationale et le premier à être construit à l'aide de financement reçu du gouvernement du Canada ainsi que d'autres paliers de gouvernement. La province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (les Amis du MCDP), (représentant principalement des donateurs du secteur privé, des organismes et des particuliers) ont également financé le projet d'immobilisations (l'édifice et les expositions). Le Musée canadien pour les droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le gouverneur en conseil n'a pas approuvé les plans d'entreprise quinquennaux du Musée depuis 2013-2014 et, par conséquent, les résumés des plans d'entreprise quinquennaux n'ont pas été déposés au Parlement comme l'envisage la LGFP. Le Musée travaille avec le gouvernement pour obtenir l'approbation des plans.

b) Activités

Les activités du Musée se divisent en trois secteurs se renforçant mutuellement et travaillant de concert de manière à respecter tous les aspects de sa mission. Voici ces activités :

Contenu et programmation du Musée

Le contenu et la programmation du Musée sont conformes aux principes directeurs soulignés dans le métarécit du Musée, y compris être objectifs, novateurs et accessibles, touchent la manière dont les gens pensent et réagissent envers les droits d'autrui, et sont conçus par le truchement de la mobilisation constante de la communauté.

Édifice permanent

Le Musée fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles conformes ou supérieures à toutes les exigences de sécurité et du code du bâtiment et qui sont facilement accessibles au public. Tous les aspects de la gestion des installations et de l'infrastructure de la technologie de l'information sont gérés de façon avisée, transparente et responsable, en assurant la gérance de l'environnement et en recourant aux meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion des risques.

Gérance et gestion d'entreprise

Le Musée adopte des pratiques de gouvernance et de gérance avisées et efficaces permettant l'harmonisation des ressources avec les priorités et une reddition complète de comptes et une transparence envers toutes les Canadiennes et tous les Canadiens; embauche et retient les ressources humaines nécessaires; appuie la campagne de financement des Amis du MCDP pour l'aider à payer les coûts en immobilisations à court terme et à soutenir la programmation et les autres activités du Musée à long terme.

c) Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et à présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée. Depuis le 31 mars 2017, le Musée a aligné ses politiques et pratiques sur les instruments du Conseil du Trésor et a communiqué son respect de cette instruction dans le Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Le Musée applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

b) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

La trésorerie, la trésorerie affectée, les placements, les créances les créditeurs et charges à payer sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'intérêt réel à l'état des résultats.

c) Stocks

Les stocks se composent de marchandises pour la Boutique qui sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

d) Collections

La collection permanente, constituée d'archives, d'artefacts et d'objets d'art, représente une partie de l'actif du Musée et est présentée dans l'état de la situation financière à une valeur symbolique de 1 \$, en raison des difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour la collection permanente sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets reçus en dons sont comptabilisés en charges avec des produits de dons compensatoires au cours de l'exercice d'acquisition.

e) Immobilisations

Les immobilisations qui appartiennent au Musée sont évaluées au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque l'élaboration d'un projet d'immobilisation est achevée, son coût est viré des immobilisations en cours à la catégorie d'immobilisation appropriée. Le classement par composantes est appliqué à l'édifice et aux expositions, et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie utile des actifs ou des composantes, comme suit :

Actif	Vie utile
Édifice	
De base	40 ans
Composantes mécaniques et électriques	20 ans
Expositions	5 à 15 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations de l'édifice	5 à 20 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Développement des programmes d'entreprise	5 ans
Films	2 à 3 ans
Développement du site Web	2 à 5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'un actif ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir ses services, sa valeur comptable nette est ramenée à sa valeur résiduelle, s'il en est.

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés du Musée sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations déterminées, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que le Musée doivent verser des cotisations pour payer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En vertu de la législation actuelle, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations du Musée sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

ii) Avantages pour congés de maladie

Le Musée accorde aux employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. L'obligation au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminée par la direction selon une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations concernant les données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

iii) Prestations de maternité ou parentales

Les membres du personnel ont droit à des prestations de maternité ou parentales, telles que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est fonction des événements. La direction détermine l'obligation au titre des prestations constituées en recourant à une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations des congés de maternité ou congés parentaux.

g) Constatation des produits

i) Activités du Musée

Les produits provenant des activités muséales englobent la vente des droits d'entrée et des programmes, les ventes de la Boutique, la location des salles, les adhésions, un pourcentage des ventes du restaurant et du service de traiteur ainsi que les expositions itinérantes. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel la vente de biens est achevée ou les services sont rendus.

ii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

iii) Apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales

Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada, et d'autres sources non gouvernementales.

Les apports d'autres instances gouvernementales, l'aide de sources non gouvernementales et les dons qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales ainsi que les dons qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

iv) Dons en espèces et commandites

Les dons et les commandites non affectés sont comptabilisés en produits à l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons, commandites et apports grevés d'une affectation externe sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits dans l'exercice où les obligations connexes sont remplies et les charges afférentes sont constatées. Le revenu de placement affecté est comptabilisé à titre de produit dans l'exercice où les charges connexes sont comptabilisées.

v) Apports en nature et dons d'artéfacts

Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur de marché à leur réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à leur juste valeur de marché au cours de l'exercice où le dernier des trois critères précis est rempli : i) le Service des collections du Musée a approuvé le don d'artéfact; ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et le Musée; iii) une juste valeur de marché a été attribuée au don d'artéfact. Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la bibliothèque ou de la collection de travail du Musée, il sera comptabilisé comme produit et inscrit à l'actif.

Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la collection permanente du Musée, il sera comptabilisé à titre de produit avec une charge compensatoire aux acquisitions pour la collection permanente.

Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière. Les apports en nature ayant trait à des immobilisations non amortissables sont comptabilisés comme actif net investi en immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

vi) Produit d'intérêts

Les intérêts sont constatés en produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les produits financiers affectés sont constatés en résultat dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont constatées.

vii) Services des bénévoles

Chaque année, des bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures de services. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous forme de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

viii) Produits reportés

Les produits reportés représentent des fonds reçus par le Musée de commandites, de la vente de cartes-cadeaux, de paiements anticipés et de dons qui sont désignés pour aider la programmation qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens et services.

h) Charges

Une charge qui contribue directement à une activité décrite à la note 1.

b) est attribuée en totalité à cette activité. Lorsque certaines charges contribuent à plus d'une activité, elles sont réparties en fonction du temps estimatif consacré à chaque activité.

i) Conversion de devise

Les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours de change à midi à la date de l'opération.

Les gains de change réalisés sont comptabilisés comme produits divers dans l'état des résultats. Les pertes de change réalisées sont comptabilisées comme charges dans l'état des résultats.

j) Les Amis du MCDP

Le Musée et les Amis du MCDP sont apparentés en vertu de l'influence notable que le Musée exerce sur ces derniers. Les Amis du MCDP sont une entité juridique distincte, enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et, par conséquent, n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfiques. Les Amis du Musée ont pour mission de solliciter et d'obtenir des dons importants pour soutenir le mandat du Musée et l'aider à concrétiser sa vision. Les états financiers des Amis du MCDP ont été audités, mais ils n'ont pas été consolidés dans les états financiers du Musée.

k) Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, le Musée peut être exposé à diverses réclamations ou poursuites en justice. Certaines de ces obligations éventuelles peuvent se concrétiser si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou manquent de se produire. En fonction de la probabilité qu'un ou plusieurs de ces événements se produisent ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers du Musée.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les charges à payer, les passifs éventuels et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient donc différer de ces estimations. Ces estimations sont examinées trimestriellement et les ajustements qui deviennent nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

m) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i. les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts;

ii. les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés. Le Musée reçoit à titre gracieux des services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada.

n) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié de nouvelles normes comptables qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2017.

Par conséquent, le Musée a adopté une méthode comptable pour les opérations interentités (SP 3420). Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Musée. Voir la note 2 n) pour la méthode comptable du Musée portant sur les opérations interentités.

Le Musée a aussi adopté les nouvelles normes comptables suivantes : les chapitres SP 2200 – *Information relative aux apparentés*, SP 3210 – Actif, SP 3320 – Actifs éventuels et SP 3380 – Droits contractuels. Ces nouvelles normes comptables ont une incidence uniquement sur les informations à fournir dans les états financiers du Musée. L'adoption du chapitre SP 3380 a exigé de fournir des informations supplémentaires; voir la divulgation à la note 18 portant sur les droits contractuels et les obligations contractuelles.

4. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie affectée comprend des fonds détenus dans un compte de banque distinct du Musée et est affectée aux coûts en capital et aux frais d'exploitation désignés et provient des apports reçus d'entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires.

	2018		2017	
Trésorerie	4 706	\$	5 113	\$
Trésorerie affectée	5 450		4 500	
	10 156	\$	9 613	\$

La variation de la trésorerie affectée comprend les éléments suivants :

	2018		2017	
Solde au début de l'exercice	4 500	\$	2 757	\$
Ajouter les apports reçus au cours de l'exercice	-		549	
Ajouter les crédits parlementaires (dépenses en immobilisations)	449		988	
Ajouter les crédits parlementaires reportés pour les projets d'immobilisations	1 970		1 200	
Ajouter les produits financiers reportés	51		24	
Déduire les sommes utilisées pour l'achat d'immobilisations	(1 520)		(1 018)	
Solde à la fin de l'exercice	5 450	\$	4 500	\$

5. Placements

Au 31 mars 2018, le Musée détenait des certificats de placement garanti à un coût après amortissement de 3 115 \$ et une valeur au pair de 3 100 \$ (2107 – aucun), comportant un taux de rendement annuel allant de 1,63 % à 1,85 % (2017 – aucun) et des dates d'échéance allant du 22 juin 2018 au 22 décembre 2018 (2017 – aucune).

6. Créances

	2018		2017	
Apports et dons des Amis du MCDP	527	\$	515	\$
Taxes remboursables	255		165	
Location des salles et commissions	52		48	
Divers	128		97	
	962	\$	825	\$

La valeur comptable des créances du Musée équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

7. Collections

Le Musée entretient trois collections distinctes, mais liées qui appuient les activités et les programmes du Musée dans le cadre de son mandat, comme indiqué ci-après :

- Collection permanente – archives, artéfacts et objets d'art
- Collection de la bibliothèque – documents bilingues publiés, dont des publications électroniques
- Collection de travail – éléments matériels construits ou achetés pour la programmation publique ou les expositions et qui peuvent être passés en charges

Seules les acquisitions désignées comme faisant partie de la collection permanente respectent les exigences comptables d'une collection telles qu'établies dans les normes comptables pour le secteur public. Les objets achetés pour la collection permanente sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets reçus en dons sont comptabilisés en charges avec des produits de dons compensatoires au cours de l'exercice d'acquisition.

Les acquisitions désignées comme faisant partie des collections de la bibliothèque ou de travail sont inscrites à l'actif ou passées en charges selon les règles comptables en fonction du seuil de capitalisation établi du Musée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, le Musée a acquis des artéfacts pour 6 \$ (2017 – 5 \$) et reçu pour 25 \$ (2017 – 3 \$) en artéfacts donnés pour la collection permanente.

Le Musée n'a comptabilisé aucun produit de la vente d'objets de la collection permanente pour les exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017.

8. Immobilisations

	Coût 2017		Entrées (Virements)		Sorties		Coût 2018	
Terrains	4 979	\$	-	\$	-	\$	4 979	\$
Édifice								
De base	238 625		-		-		238 625	
Composantes mécaniques et électriques	48 506		-		-		48 506	
Expositions	49 337		169		(9)		49 497	
Matériel informatique et logiciels	7 176		488		-		7 664	
Améliorations de l'édifice	7 392		242		-		7 634	
Mobilier et matériel	2 168		70		-		2 238	
Développement du site Web	1 082		10		-		1 092	
Développement des programmes d'entreprise	1 134		-		-		1 134	
Films	97		18		-		115	
Projets d'immobilisations en cours	578		1 540		-		2 118	
	361 074	\$	2 537	\$	(9)	\$	363 602	\$

	Amortissement cumulé 2017		Charge d'amortissement		Sorties		Amortissement cumulé 2018	
Terrains	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$
Édifice								
De base	19 222		5 967		-		25 189	
Composantes mécaniques et électriques	7 840		2 426		-		10 266	
Expositions	9 702		4 221		(5)		13 918	
Matériel informatique et logiciels	6 532		394		-		6 926	
Améliorations de l'édifice	1 061		536		-		1 597	
Mobilier et matériel	751		241		-		992	
Développement du site Web	514		211		-		725	
Développement des programmes d'entreprise	507		246		-		753	
Films	97		1		-		98	
Projets d'immobilisations en cours	-		-		(5)		-	
	46 226	\$	14 243	\$	(5)	\$	60 464	\$

	Valeur comptable nette 2018		Valeur comptable nette 2017	
Terrains	4 979	\$	4 979	\$
Édifice				
De base	213 436		219 403	
Composantes mécaniques et électriques	38 240		40 666	
Expositions	35 579		39 635	
Matériel informatique et logiciels	738		644	
Améliorations de l'édifice	6 037		6 331	
Mobilier et matériel	1 246		1 417	
Développement du site Web	367		568	
Développement des programmes d'entreprise	381		627	
Films	17		-	
Projets d'immobilisations en cours	2 118		578	
	303 138	\$	314 848	\$

Les terrains ont été donnés au Musée le 15 avril 2009. Si les terrains ne sont plus utilisés aux fins du Musée ou pour toute autre fin approuvée par ses propriétaires antérieurs, la propriété de ces terrains retournera à la Ville de Winnipeg et à The Forks Renewal Corporation.

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 est de 14,2 millions de dollars (2017 – 15,0 millions).

Les projets d'immobilisations en cours représentent les coûts engagés pour les biens en cours d'élaboration ou de développement, dont le site Web, les expositions itinérantes, la programmation numérique et le centre d'apprentissage numérique.

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2018		2017	
Paiement en remplacement d'impôts	713	\$	692	\$
Créditeurs liés à l'exploitation	3 883		2 823	
Créditeurs liés aux immobilisations	908		92	
	5 504	\$	3 607	\$

La valeur comptable des crédoiteurs et charges à payer équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme

10. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés du Musée sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations déterminées, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que le Musée doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple de la cotisation exigée des employés. Le taux général de cotisation pour les employés en vigueur au 31 mars 2018 était de 9,8 % (2017 – 9,4 %) pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1er janvier 2013 et de 8,8 % (2017 – 8,4 %) pour les employés ayant une date d'entrée en service à compter du 1er janvier 2013. Le total des cotisations de 943 \$ a été passé en charges de l'exercice terminé le 31 mars 2018 (2017 – 894 \$).

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et indexées à l'inflation.

b) Congés de maladie, prestations de maternité ou parentales et autres avantages

Les informations relatives aux régimes, sont comme suit :

	2018		2017	
Obligations au titre des avantages constitués au début de l'exercice	59	\$	25	\$
Coût des avantages de l'exercice	252		169	
Avantages versés au cours de l'exercice	(90)		(135)	
Obligations au titre des avantages constitués à la fin de l'exercice	221	\$	59	\$

Les obligations au titre des avantages constitués sont incluses dans les créditeurs et charges à payer.

11. Apports reportés

Les apports reportés comptabilisés par le Musée sont comme suit :

	2018		2017	
Apports reportés affectés à l'achat futur d'immobilisations	5 211	\$	4 428	\$

Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice ont été comme suit :

	2018		2017	
Solde au début de l'exercice	4 428	\$	2 853	\$
Ajouter :				
Crédits parlementaires (dépenses en immobilisations)	449		988	
Crédits parlementaires affectés reportés	1 970		1 200	
Sources non gouvernementales et autres instances gouvernementales	500		524	
Produits financiers reportés	51		24	
	2 970		2 736	

Déduire :

Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations	(1 560)		(927)	
Montants constatés en produits	(627)		(234)	
	(2 187)		(1 161)	
Solde à la fin de l'exercice	5 211	\$	4 428	\$

12. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations, achetées mais non complètement amorties, sont comme suit :

	2018		2017	
Solde au début de l'exercice	309 081	\$	322 081	\$
Montants virés des apports reportés	1 560		927	
Apports publics :				
Crédits parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations en service	1 477		1 258	
Apports non gouvernementaux :				
Apports en capital en nature des Amis du MCDP et autres	-		31	
Amortissement et perte d'apports reportés afférents aux immobilisations en service	(14 248)		(15 216)	
Solde à la fin de l'exercice	297 870	\$	309 081	\$

13. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations se compose des terrains donnés par la Ville de Winnipeg et The Forks Renewal Corporation comme suit :

	2018		2017	
Immobilisations	303 138	\$	314 848	\$
Moins les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations	(297 870)		(309 081)	
Moins les montants à être financés par les apports reportés	(289)		(788)	
Terrains	4 979	\$	4 979	\$

14. Crédits parlementaires

Exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Montant du Budget principal des dépenses pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations	24 865	\$ 21 700
Budget supplémentaire des dépenses (B)	487	11 904
Déduire les crédits parlementaires de l'exercice considéré non constatés en produits :		
Affectés à l'acquisition d'immobilisations (apports reportés)	(1 970)	(1 200)
Crédits parlementaires (dépenses en immobilisations) reportés	(449)	(988)
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations	(1 477)	(1 258)
Ajouter les crédits parlementaires des exercices antérieurs constatés en produits de l'exercice considéré :		
Amortissement et perte d'apports reportés afférents aux immobilisations en service	6 892	7 865
Montants affectés utilisés au cours de l'exercice considéré pour des éléments passés en charges aux fins comptables	627	205
	28 975	\$ 38 228

15. Gestion des risques financiers

Le Musée est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Ces risques n'ont aucune incidence importante sur les états financiers du Musée. Aucune modification n'a été apportée au niveau des risques et aux pratiques de gestion des risques connexes par rapport à l'exercice précédent.

Le mandat du Comité de vérification et de la gestion des risques précise qu'il doit s'assurer que le Musée détermine ses principaux risques et que la direction en fasse le suivi et les contrôle. Le Conseil d'administration surveille les systèmes et pratiques de contrôle interne du Musée et voit à ce que ces mesures contribuent à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle surtout de certains actifs financiers que le Musée détient et qui se composent de la trésorerie affectée, de la trésorerie, de placements ainsi que des créances.

Au 31 mars 2018, la valeur comptable de ces actifs représente l'exposition maximale du Musée au risque de crédit.

i) Trésorerie et placements

Le Musée gère le risque de crédit lié à la trésorerie en faisant affaire exclusivement avec des banques et des institutions financières réputées et en recourant à une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration pour orienter ses décisions d'investissement. Le risque de crédit est réduit considérablement en s'assurant que les actifs sont placés dans des instruments qui sont garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux et des banques à charte canadienne (Annexe I).

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque des variations des prix du marché, tels que les taux de change ou les taux d'intérêt, qui peuvent influencer sur les résultats du Musée ou la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. Le but de la gestion du risque de marché est de contrôler l'exposition aux risques du marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement. Au 31 mars 2018, le Musée n'avait aucun risque de taux d'intérêt ou autre risque de prix important.

i) Risque de change

Les actifs et les passifs financiers du Musée sont libellés en dollars canadiens, soit sa monnaie de fonctionnement. Le risque de change peut survenir dans le cadre de certains contrats qui peuvent être libellés en devises, notamment en dollars américains. Au 31 mars 2018, le Musée n'avait aucun risque de change important.

Bien que la direction surveille l'exposition à de telles fluctuations, elle n'utilise pas de stratégies externes de couverture pour contrer les fluctuations des devises. Néanmoins, l'effet des fluctuations des devises sur les états financiers est négligeable.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne puisse faire face à ses obligations financières lorsqu'elles se présentent.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus provenant de l'exploitation ainsi que les activités de placement et de financement prévues de manière à s'assurer autant que possible d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations en temps opportun, tant dans des conditions normales qu'en période difficile, tout en évitant d'encourir des pertes inacceptables ou de risquer de ternir sa réputation.

Au 31 mars 2018, le Musée affichait un solde de trésorerie non affecté de 4,7 millions de dollars (2017 – 5,1 millions) et la tranche à court terme du compte de dépôt des retenues est nulle (2017 – 0,1 million de dollars).

Au 31 mars 2018, la direction estime les échéances des obligations financières du Musée sont représentées par des créanciers et charges à payer de 5,5 millions de dollars qui ne dépassent pas six mois.

16. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié aux Amis du MCDP, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada et aux principaux dirigeants. Le Musée transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités, à la juste valeur, à moins d'indication contraire.

Les Amis du MCDP réunissent des fonds provenant de particuliers, de fondations, d'instances gouvernementales et de sociétés afin d'aider le projet d'immobilisations du Musée. Les Amis du MCDP sont responsables de financer leurs propres dépenses d'exploitation au moyen de dons provenant du secteur privé et d'autres sources.

Les apports que les Amis du MCDP versent au Musée sont comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière et sont virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations. Les apports des Amis du MCDP qui sont affectés à des fins déterminées seront reportés et comptabilisés en résultat au fur et à mesure que les dépenses connexes seront engagées. Les apports non affectés seront comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils seront reçus.

Les opérations suivantes avec les Amis du MCDP sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie fixée et acceptée par les parties apparentées. Le Musée a offert des locaux et des services, dont la sécurité, le service de conciergerie, le soutien pour les technologies de l'information et d'autres services et commodités pour des frais de 1,00 \$ par année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, le Musée a engagé des frais indirects de soutien administratif de l'ordre de 0,3 million de dollars (2017 – 0,3 million).

À part les salaires et les avantages sociaux, le Musée n'a pas eu d'opérations avec ses principaux dirigeants. Ces derniers sont ces personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Musée et incluent les membres de l'équipe de la haute direction et de son Conseil d'administration.

17. Répartition des charges

Une partie des frais de personnel, des services professionnels et spéciaux, de l'infrastructure et des systèmes de gestion de l'information, du marketing et de la promotion, et des services de protection s'élevant à 5,4 millions de dollars (2017 – 6,1 millions) a été répartie comme suit :

	2018		2017	
Contenu et programmation du Musée	3 062	\$	3 495	\$
Gérance et gestion d'entreprise	1 866		2 070	
Édifice permanent	459		518	
	5 387	\$	6 083	\$

18. Droits contractuels et obligations contractuelles

Les droits contractuels sont des droits à des ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Les obligations contractuelles sont des obligations qui deviennent des passifs au moment où les conditions prévues par les contrats ou les accords en cause sont remplies.

Au 31 mars 2018, le Musée avait des droits contractuels découlant de contrats de revenus conclus, qui comprennent les apports, la location des salles, le restaurant et le service de traiteur.

Les obligations contractuelles proviennent des contrats et engagements à long terme pour du matériel et des services.

Les paiements et les encaissements minimaux sont comme suit :

	Droits contractuels		Obligations contractuelles	
2018-2019	392	\$	1 852	\$
2019-2020	146		670	
2020-2021	104		174	
2021-2022	22		70	
2022-2023 et au-delà	55		133	
	719	\$	2 899	\$

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de respecter la présentation adoptée au cours de l'exercice considéré.

TABLEAU 1 – TABLEAU DES PRODUITS

Produits d'exploitation

	2018		2017	
Droits d'entrée et programmation				
Droits d'entrée générale	1 242	\$	1 433	\$
Adhésions	137		188	
Programmation publique	67		71	
Programmation éducative	97		109	
Ventes de la Boutique	768		690	
Location des salles	622		519	
Restaurant et service de traiteur	224		220	
Expositions itinérantes	7		-	
Total	3 164	\$	3 230	\$

Apports

	2018		2017	
Produit lié à l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs	7 355	\$	7 351	\$
Montants affectés provenant d'autres donateurs utilisés dans l'exercice considéré pour des éléments passés en charges aux fins comptables	-		30	
Total	7 355	\$	7 381	\$

Produits divers

	2018		2017	
Apports en nature et dons d'artéfacts	158	\$	47	\$
Produit d'intérêts	107		108	
Dons et commandites en espèces	83		23	
Divers	18		3	
Total	366	\$	181	\$

TABLEAU 2 – TABLEAU DES CHARGES

	2018		2017	
Amortissement des immobilisations	14 243	\$	15 025	\$
Frais de personnel	12 874		12 528	
Paiements en remplacement d'impôts	2 742		2 629	
Exploitation de l'édifice	2 285		2 149	
Infrastructure et systèmes de gestion de l'information	1 191		1 211	
Expositions	1 015		1 321	
Marketing et promotion	923		1 191	
Services de protection	655		734	
Services professionnels et spéciaux	606		748	
Déplacements	604		583	
Fournitures de bureau et administration	499		491	
Programmation	452		344	
Services publics	435		433	
Coût des marchandises vendues	398		364	
Entretien des expositions	391		518	
Accès numérique	210		372	
Acquisitions pour la collection permanente	31		8	
Total des charges	39 554	\$	40 649	\$

Notre responsabilité environnementale

Nous nous efforçons de prendre des décisions responsables axées sur la durabilité afin de réduire au minimum notre empreinte écologique. Notre rapport annuel ne fait pas exception. Le papier a été choisi en fonction de son impact sur l'environnement. Afin de réduire le gaspillage, nous avons imprimé un nombre restreint d'exemplaires du présent document. Veuillez visiter notre site Web à l'adresse droitsdelapersonne.ca pour consulter le rapport annuel en ligne.

Musée canadien pour les droits de la personne

85 Israel Asper Way
Winnipeg, MB R3C 0L5
Tél. : 204-289-2000
ATS : 204-289-2050
Sans frais : 1-877-877-6037
www.droitsdelapersonne.ca

Rapport annuel 2017-2018 du Musée canadien pour les droits de la personne

© Musée canadien pour les droits de la personne

Conception : Ninth and May Design Co.

Impression : Esdale Printing Co. Ltd.



Human Rights in Contemporary Canada

1982-présent

Human Rights in Contemporary Canada
Since the enactment of the Charter in 1982, human rights have become part of our national identity. This is due to the growing awareness of Canada's role in the global human rights system.

1982-aujourd'hui

Les droits de la personne au Canada aujourd'hui
Depuis l'adoption de la Charte en 1982, les droits de la personne font partie de la vie quotidienne au Canada. Cette intégration est due à la sensibilisation de la culture politique au Canada et au rôle de ce pays en matière de droits de la personne à l'échelle internationale.

Les droits de la personne au Canada aujourd'hui



MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

